

XXIII^e ANNÉE



1907



AVRIL



No 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Le Bienheureux Bonaventure de Barcelone

1620-1684

(Suite)

Le Seigneur confirme l'œuvre nouvelle
par le sceau du miracle

LES religieux qui vinrent se grouper autour de Frère Bonaventure, à Notre-Dame des Grâces, se montrèrent vrais disciples du Bienheureux François. Dès l'origine, ils réalisèrent dans toute sa plénitude, cet idéal séraphique vers lequel il avait orienté son Ordre. Les austérités et l'oraison continuelle qui formaient la trame de leur vie pénitente, ne devaient le céder en rien à celle dont l'Egypte et la Thébàide se firent le théâtre aux temps des Antoine, des Pacôme et de tant d'autres saints anachorètes. D'elles aussi, sans doute, on eût dit volontiers qu'elles étaient plus admirables qu'imitables ; et cependant les imitateurs ne firent pas défaut, comme on en jugera par la suite, à voir se multiplier les fondations.

De son côté, le Seigneur, dont l'intervention en cette œuvre de réforme avait été si manifeste, lui continua l'appui de sa Providence.

Les Frères pouvaient en effet s'adonner, sans préoccupation aucune de leurs nécessités, à la pratique des exercices religieux ; les bonnes populations de la Sabine, qui les vénéraient comme des anges venus du ciel pour revêtir un corps humain sous l'humble bure de François, se chargeaient de pourvoir à leur entretien. S'il arrivait que par hasard leur vigilance fut trouvée en défaut, le Seigneur y suppléait Lui-même, avec une merveilleuse délicatesse. Les saints religieux purent le constater avec bonheur, certain jour où les vivres vinrent à manquer à l'ermitage. Il ne restait pas un morceau de pain, et aucun bienfaiteur n'était en vue quelques minutes avant de sonner le repas. Le Frère portier vint exposer cette situation peu rassurante à Frère Bonaventure, qui était alors gardien. Notre Bienheureux n'en fut aucunement troublé : avec le plus grand calme et une expression qui révélait une confiance très vive : « Mon bon frère, lui dit-il, ayez donc foi en la divine Providence ; elle ne nous fera pas défaut ! » A ces mots, le Frère portier se retira fort perplexe et peu convaincu. Mais ses doutes se dissipèrent bien vite, quand il aperçut, à la porte, deux corbeilles de pains qu'une main inconnue venait d'y apporter... Jamais il ne lui fut possible de recueillir aucun renseignement sur le mystérieux messager. La neige elle-même, qui entourait les environs du couvent, refusait de se prêter à ses recherches, et ne révélait aucune trace de voyageur.

Restait donc à croire que le Père Gardien ne s'était pas trompé, en comptant sur l'intervention de la Providence : ces pains ne pouvaient venir que du ciel ! La communauté en fut d'autant plus fermement persuadée, qu'ils guérirent instantanément plusieurs infirmes auxquels on en fit manger. Dans l'élan de sa reconnaissance envers Dieu, elle apporta un redoublement de ferveur à l'observation rigoureuse de sa Règle, et accentua de la sorte sa marche rapide dans les voies de la plus haute perfection.

Le démon intervient

MAIS le démon ne voyait naturellement pas la chose d'un bon œil, et il ne put s'en cacher : C'était à l'heure où les Frères se livraient au saint exercice de l'oraison. Un calme, plus profond encore qu'en tout autre moment, régnait à travers le couvent... tout à coup retentirent des cris aigus de trompettes et de longs roulements de tambourins invisibles, dont les accords et la cadence

semblait regard. se réfug trouvèrent étaient ment... blait les piège d dans le fuite. Q un bonl faire con devait ét

Aquel pour me s'agit tout chac saurait s' Bienheur en pleine qui parais gnes que pittoresqu de ses mu teur, inter ravir le F du Séraph nies de la ration une quand il c d'origine f pieuses tra Cet erm lui-même, glorieuse f

semblaient trahir la présence d'un chef d'orchestre, qui échappait au regard... L'effroi fut général... tous n'eurent qu'une même pensée : se réfugier auprès du Bienheureux, et implorer sa protection. Ils le trouvèrent absorbé dans un des ces entretiens avec Dieu qui lui étaient si familiers, et ne paraissant même pas se douter de l'événement... En deux mots il les rassura ; puis, avec un sourire qui semblait leur reprocher un si grand empressement à donner dans le piège du démon : « Allez, dit-il, reprenez désormais vos exercices dans le calme et la paix. » Et aussitôt le perturbateur infernal prit la fuite. Quant aux Frères, ils continuèrent l'oraison interrompue, avec un bonheur tout nouveau. Ces vexations n'avaient servi qu'à leur faire comprendre, une fois de plus, combien leur genre de vie austère devait être agréable au Seigneur, puisqu'il déplaisait si fort à l'ennemi.

L'ermitage de Montorio

À quelque temps de là, Frère Bonaventure quittait N.-D. des Grâces pour se rendre au territoire de Montorio Romano. « L'homme s'agite, et Dieu le mène », dit le proverbe. C'est une vérité que tout chacun est à même d'éprouver au cours de la vie ; mais elle ne saurait s'appliquer avec plus d'à propos qu'à cette démarche de notre Bienheureux. Et en effet, quel ne fut pas son étonnement de trouver en pleine solitude, à deux milles environ de Montorio, un ermitage qui paraissait abandonné. Bâti sur le roc, au pied de deux montagnes que séparait une vallée très étroite, il offrait un aspect des plus pittoresques. Un petit torrent qui roulait ses eaux limpides le long de ses murailles, semblait continuer l'hymne de louanges au Créateur, interrompu par le départ des moines... C'en était assez pour ravir le Frère Bonaventure, dont la belle âme, comme autrefois celle du Séraphique Père, s'ouvrait si volontiers aux mystérieuses harmonies de la nature. Mais il ne put se défendre de mêler à son admiration une secrète envie de faire reflourir la vie religieuse en ces lieux, quand il connut leur histoire. Elle lui fut contée par un vieil ermite d'origine française, appelé Claudius, qui restait là pour conserver les pieuses traditions des moines disparus.

Cet ermitage avait abrité jadis le Bienheureux Amédée de Sylva lui-même, avec ses premiers disciples. Il était donc le berceau de la glorieuse famille des Amédéens, qu'une bulle de Léon X avait réunis

aux Observants, en 1517. Les dignes fils de François s'étaient vus contraints, par cette disposition du Souverain Pontife, à quitter leur chère solitude... Ils en confièrent la garde à quelques solitaires qui se la transmirent d'âge en âge, pendant un siècle et demi, jusqu'à Claudius. Pour lui, il l'eût abandonnée bien volontiers au premier confrère qui se serait présenté : un jour même il était résolu de partir, malgré tous ses remords de laisser ainsi tomber dans l'oubli les souvenirs qui se rattachaient à cette terre sanctifiée. Mais un jeune homme d'une beauté ravissante vint l'en détourner ; il lui conseilla de patienter encore quelque peu l'assurant que bientôt il trouverait l'occasion de remettre entre bonnes mains la mission dont il s'était chargé. « Nul doute, continua l'ermite Claudius, que le jeune homme ne fut l'Archange saint Michel ; et la personne de confiance, vous-même, mon Frère. Aussi, je vous céderai de grand cœur cet asile que la Divine Providence destine à votre religion. »

Second couvent de retraite

COMME on le comprend sans peine, ces paroles émurent profondément notre Bienheureux ; elles venaient à l'appui de son plus ardent désir. Sans perdre de temps, il fit les démarches requises auprès des Supérieurs de l'Ordre, et obtint de Monseigneur Gentilucci, évêque de la Sabine, l'autorisation d'accepter l'offre de Claudius. Après quoi, il se choisit onze frères à Notre-Dame des Grâces, et vint ériger ce deuxième couvent de retraite, le 24 avril 1666.

L'aspect de l'ermitage n'offrait d'autre attrait que celui de la simplicité et de la pauvreté, que le Séraphique Patriarche recommanda si instamment à son Ordre : une petite chapelle, auprès de la grotte où reposait le Bienheureux Amédée ; quinze cellules, si restreintes qu'elles laissaient à peine un étroit passage auprès de la couchette sommaire, qui était leur seul mobilier ; puis un réfectoire et une cuisine non moins sévères et, à l'extérieur, une citerne.

Le Seigneur voulut témoigner combien cette fondation lui était agréable ; comme à Notre-Dame des Grâces, il lui imprima le sceau du miracle. En effet, la petite communauté était à peine installée, que l'on se prit à redouter un éboulement de roches gigantesques, suspendues au flanc de la montagne. Ce péril ne devait pas trouver en défaut la confiance sans borne que le Bienheureux vouait à la divine Providence. Avec une autorité d'ingénieur émérite et une

assurant
Conform
pour rec
roches,
comme
Des pays
raison, c
celles de
Les anges
la prière c

On rapi
dance jus
cours. Un
d'un laïqu
moment d
rant : « Fr
rayon de l
Bienheure
ra pas de n
que deux j
remettre su
couvent. A



1° QUEST
ché par la m
ces si, entre l
terminer, il s

RÉPONSE :
Ave qu'il faut
Ensuite, il

(1) Cfr P. M.

assurancé imperturbable, il se mit en mesure de conjurer le péril. Conformément à ses indications, un tapis de paille fut jeté sur le toit pour recevoir l'avalanche et préserver les tuiles ; puis on détacha les roches, qui vinrent s'abattre sur cette couverture et rebondirent comme une balle légère sur le sol, sans causer le moindre dégât. Des paysans qui étaient accourus crièrent au miracle. Et ils avaient raison, car ces masses énormes dont les dimensions surpassaient celles de l'ermitage lui-même, eussent dû l'écraser dans leur chute. Les anges du Ciel furent sans doute chargés d'en adoucir le choc, à la prière de Frère Bonaventure.

On rapporte qu'en maintes occasions, ils poussèrent la condescendance jusqu'à revêtir une forme humaine, pour lui prêter leur concours. Un jour entre autres, le bon Frère faisait route en compagnie d'un laïque, Bernardin d'Arminio, par une nuit très sombre. A un moment donné, le chemin devint douteux, encombré et peu rassurant : « Frère, dit Bernardin, si le Seigneur ne nous envoie un petit rayon de lumière, il nous sera impossible d'aller plus loin. » Et le Bienheureux de répondre : « Ayons confiance en Dieu : Il ne manquera pas de nous venir en aide ! » A peine avait-il prononcé ces mots, que deux jeunes hommes porteurs de torches ardentes, vinrent les remettre sur la bonne voie et les conduisirent jusqu'à la porte du couvent. Alors ils disparurent.

FR. L.-M.



Questions et Réponses

1^o QUESTION : *Je fais mon chemin de croix sur mon crucifix, empêché par la maladie de me rendre à l'église ; puis-je gagner les indulgences si, entre la méditation des sujets et les 6 Pater et Ave qui doivent terminer, il s'écoule un quart d'heure ?*

RÉPONSE : D'abord, ce ne sont pas seulement des *Pater* et des *Ave* qu'il faut dire, mais il faut y ajouter chaque fois le *Gloria*. (1)

Ensuite, il n'y a aucune méditation des sujets qui soit exigée dans

(1) Cfr P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 1253.

le cas où vous faites le Chemin de la Croix avec votre crucifix indulgencié ; l'essentiel, ici, c'est la récitation des 20 *Pater*, *Ave* et *Gloria* (1). La méditation, restant facultative, peut accompagner la récitation ou s'entremêler aux *Pater* ; il faut prendre garde toutefois de ne point la prolonger outre mesure.

Enfin, que l'interruption se produise entre les 14 premiers *Pater* et les 6 derniers ou à un autre moment de la récitation, la réponse sera à peu près la même, quand il s'agit, comme dans le cas présent, d'une personne malade.

Pour que l'interruption d'une prière n'empêche pas de gagner les indulgences attachées à cette prière, les auteurs demandent que cette interruption soit de courte durée, excusée par un motif raisonnable, et que la cause n'en soit pas une occupation *profane*, étrangère à la piété et faisant perdre de vue la prière commencée. Il faut, en un mot, que l'interruption ne brise pas l'unité ou mieux la *continuité morale* de la prière (2).

Dans le cas proposé, vu la longueur de la prière et la partie assez considérable déjà récitée, vu l'état de votre santé et l'inconvénient qui peut résulter pour vous de la reprise intégrale de la prière, un quart d'heure est une interruption relativement courte. Tout dépendra, dès lors, de la nature et de la légitimité de la cause qui vous fait interrompre la récitation. Si cette cause est pieuse et raisonnable, vous pouvez continuer, au bout du quart d'heure, la récitation de vos *Pater* et gagner les indulgences. (3)

2^o QUESTION : *Il y a quelque temps, mon confesseur est resté surpris de l'insistance que je mettais à lui demander l'absolution générale, et il m'a fait remarquer qu'après tout d'autres indulgences, tout aussi efficaces, étaient plus aisées à gagner. Voudriez-vous me dire s'il n'y a pas réellement une différence entre l'absolution générale et une indulgence plénière ordinaire, et laquelle ?* — Un Tertiaire.

RÉPONSE : D'abord, les différents privilèges ou indults, accordés par la Sainte Eglise pour rendre possible et facile à tous les Tertiaires la réception de l'absolution générale, doivent d'avance vous faire

(1) *Ibid.*, n. 1261.

(2) *Ibid.* n. 1253, coll. 742 et 1233 ; *Beringer*, I, p. 358 et 281.

(3) Par analogie, nous en dirions autant si l'interruption avait lieu pendant la Couronne franciscaine.

souçon
nière ori
placer é
plénière
récitée a

Ensuit
l'absoluti
en effet, l

mieux et

Et de f

Avant c

L'absoluti

gence plé

prière pa

personnes

nes dues à

l'absolutio

afin d'évite

que Rome

de *bénédicti*

En ce qu

sion plénièr

quant à la c

indulgences

la même effi

Ce qui la

les circonst

gne, et qui h

En effet, l'

l'Eglise, par

prières spécia

comme la réc

bénédictio

d

(1) Voir *Beri*

(2) Voir un ex

milles Canad. et

l'origine de la Fr

souppçonner que l'absolution générale n'est pas une indulgence plénière ordinaire ; car à quoi bon tant s'en occuper si elle peut se remplacer équivalement, ou à peu près, par n'importe quelle indulgence plénière ; par exemple par la prière : *O bon et très doux Jésus*, etc, récitée après la Communion ?

Ensuite, les Tertiaires eux-mêmes ne sont-ils pas persuadés que l'absolution générale est plus qu'une indulgence ordinaire ? Pourquoi, en effet, le soin et l'empressement qu'ils mettent à en bénéficier le mieux et le plus possible, la peine qu'ils éprouvent de s'en voir privés ?

Et de fait, l'absolution générale mérite ces préférences.

Avant de le prouver, définissons brièvement l'absolution générale. L'absolution générale, autrement dite la bénédiction avec indulgence plénière, est, d'après Beringer, (1) une formule spéciale de prière par laquelle l'Eglise accorde, plusieurs fois l'année, aux personnes qui jouissent de ce privilège, la rémission totale des peines dues à leurs péchés. Il va sans dire qu'il ne faut pas confondre l'absolution générale avec l'absolution sacramentelle ; c'est, ce semble, afin d'éviter dans l'esprit des fidèles cette confusion regrettable (2) que Rome, maintenant au nom d'absolution générale préfère celui de *bénédiction avec indulgence plénière*.

En ce qui concerne son effet direct et principal qui est la rémission plénière des *peines* temporelles dues aux péchés, déjà pardonnés quant à la *coulpe*, l'absolution générale ne se distingue pas des autres indulgences plénières : à ce point de vue, il y a de part et d'autre la même efficacité.

Ce qui la distingue des indulgences plénières ordinaires, ce sont les circonstances particulières dans lesquelles elle s'accorde et se gagne, et qui lui communiquent secondairement une efficacité spéciale.

En effet, l'absolution générale se donne officiellement, au nom de l'Eglise, par un ministre spécialement autorisé à cet effet, avec des prières spéciales et des signes extérieurs de dévotion et de contrition comme la récitation du *Pater* et du *Confiteor*, le signe de la croix, la bénédiction du prêtre, etc.

(1) Voir Beringer, les Indulgences, 1. p. 505.

(2) Voir un exemple assez plaisant de cette confusion dans la *Gazette des Familles Canad. et Acad.*, juillet 1875, p. 394. Au même endroit se trouve racontée l'origine de la Fraternité de Portneuf.

Elle est donc un *sacramental* en même temps qu'une indulgence, tandis que les autres indulgences plénières n'ont pas, d'ordinaire, ce caractère de sacramental.

Or, vous connaissez sans doute, les effets des sacramentaux, et par là vous êtes à même de juger des effets que l'absolution générale bien reçue peut produire dans votre âme.

D'abord, grâce aux sentiments de contrition ou d'amour de Dieu que les prières de cette absolution récitées dévotement excitent en vous, vous pouvez obtenir la rémission des fautes vénielles *non pardonnées* qui, par leur présence, empêchent la rémission de la peine qui leur est due ; par le fait même l'absolution générale prépare et assure le gain *plénier* de l'indulgence.

Ensuite, grâce aux prières de l'Eglise et aux bonnes dispositions que ces prières éveillent, accroissent, affermissent dans votre âme, l'absolution générale vous obtient de nombreuses *grâces actuelles* pour vous aider à éviter désormais le péché et à persévérer dans le bien ; elle conserve donc en vous le bon effet de l'indulgence plénière.

Enfin, remarquez qu'une partie de cet effet est produite et des grâces actuelles vous sont accordées dans l'absolution générale, même indépendamment de vos dispositions intérieures, en vertu de la prière de l'Eglise que Dieu ne repousse jamais. Par conséquent, à ce point de vue encore cette absolution est très précieuse puisqu'elle produit toujours un effet salutaire sur l'âme.

En somme, il nous semble que dans l'absolution générale le degré de nos dispositions et de notre coopération peut être, du moins au début de la prière, plus restreint que pour les indulgences plénières ordinaires ; il sera ensuite, par l'effet du sacramental, élevé au niveau voulu, en raison de la puissante intercession de l'Eglise et des grâces actuelles accordées par la miséricorde divine.

Nous pensons donc être en droit de conclure de tout ce qui précède, que, si l'absolution générale ne l'emporte pas sur les indulgences plénières ordinaires quant à l'effet principal, qui est la rémission des peines dues aux péchés déjà pardonnés ; elle l'emporte cependant sur elles en ce qui concerne les effets secondaires qui dans l'absolution générale facilitent et assurent le gain de l'indulgence plénière, et même, en un sens, en rendent le fruit plus abondant et plus salutaire.

FR. M.-A.

indulgence,
ordinaire, ce

taux, et par
n générale

ur de Dieu
excitent en
es *non par-*
de la peine
e prépare et

dispositions
votre âme,
ces actuelles
érer dans le
nce plénière.
e et des grâ-
rale, même
de la prière
t, à ce point
'elle produit

rale le degré
du moins au
es plénières
evé au niveau
et des grâces

ce qui précè-
s indulgences
émission des
te cependant
dans l'absolu-
e plénière, et
plus salulaire.

R. M.-A.



JE ME TIENS À LA PORTE ET JE FRAPPE



Il veut p
d'une vie

Et c'es
le matin,
attend. I
appelle. I
Heureux
tienne, no
sions Jé
les faculté
ô jours pl
ses que Jé
ses aux sir

Il se tien
grandes ve
Jésus dan
n'a pas be
grande, po
sur cette à
sincères d'

(1) Apoc.

Je me tiens à la porte et je frappe



« *Sto ad ostium et pulso.* » (1) C'est Jésus qui se tient à la porte ; Lui le Sauveur des hommes et la lumière du monde ; Lui la Voie, la Vérité et la Vie.

A quelle porte se tient-il ? A la porte de notre âme ; Il veut éclairer notre intelligence, illuminer notre vie ; Il veut toucher notre cœur et nous entraîner à sa suite ; Il veut pénétrer notre âme, en prendre possession pour la vivifier d'une vie toute divine.

* * *

Et c'est pourquoi il *se tient à la porte et il frappe*. Il s'y tient dès le matin, dès l'aurore de notre vie, il est là avant nous et il nous attend. Dès l'enfance il frappe à la porte de notre cœur et il nous appelle. Il réclame les prémices de notre amour et de nos adorations. Heureux temps, où sur les genoux et dans les bras d'une mère chrétienne, nourris de sa piété en même temps que de son lait nous laissons Jésus entrer sans résistance, s'insinuer doucement dans toutes les facultés de notre âme et prendre possession de notre être intime ! ô jours pleins de suavités, où notre âme innocente recevait les caresses que Jésus réserve aux enfants et les pures lumières qu'il a promises aux simples !

* * *

Il se tient à la porte de l'adolescent dont l'intelligence s'ouvre aux grandes vérités de la religion, dont l'âme se dilate pour recevoir Jésus dans l'Eucharistie pour la première fois. Ah ! ce jour-là, Il n'a pas besoin de frapper fort, la porte s'ouvre d'elle-même toute grande, pour livrer passage au Roi plein de douceur qui vient régner sur cette âme, à l'Ami plein d'infinie tendresse qui répond aux désirs sincères d'un cœur enflammé d'amour.

* * *

(1) Apoc. III, 20.

Il se tient à la porte du jeune homme et de la jeune fille, au jour plein d'angoisse où se pose le problème de l'avenir. Ah ! c'est maintenant qu'il lui faut la lumière pour discerner le vrai chemin, celui qui le mènera sûrement à la vie éternelle, but de son existence ici-bas. Or, c'est maintenant aussi que s'élèvent de sa nature, innocente jusqu'alors, des fumées qui obscurcissent l'intelligence et lui enlèvent la claire vue de la vérité.

A présent surtout, il faut à l'âme le courage des généreuses résolutions, car il s'agit d'orienter toute sa vie et c'est précisément l'heure où dans les sens révoltés s'allument des ardeurs insoupçonnées jusqu'alors, et dans les cœurs se révèlent des entraînements tyranniques qui éloignent du Beau et du Bien véritable.

Maintenant encore, il faut à l'âme la paix et le calme de la solitude, où elle puisse impartialement peser toutes choses, et avec sérénité interroger les desseins de Dieu sur elle, et c'est précisément l'heure où un monde dissipé vient la sortir d'elle-même, et lui présenter le mirage séduisant de ses plaisirs insensés et de ses charmes trompeurs.

O Jésus, tenez-vous bien à la porte et frappez plus fort que jamais. Jusqu'à présent la porte s'ouvrait d'elle-même ; maintenant il y a de la résistance et je vous dirai : « De grâce, Seigneur, forcez-la, entrez en maître et en conquérant dans ce cœur qui vous revient de droit ! » Mais non, Dieu nous a donné la liberté, pour notre honneur et pour notre mérite, et cette liberté qui est son œuvre il la respectera.

Or, elle a pris conscience d'elle-même aux jours de sa jeunesse, cette âme jusqu'alors toute à Dieu ; elle a senti en elle ce libre-arbitre, cette faculté de résister à son Dieu, à ses volontés et à ses attrait.

O Jésus qui vous êtes toujours tenu à la porte, frappez donc, c'est le moment, frappez fort, plus fort ; que la grâce triomphe de la nature et que les instincts d'en-bas n'étouffent pas les inspirations d'en-Haut.

Faites luire votre lumière ; qu'elle montre à cette âme, avec la clarté de l'évidence, les écueils et les dangers d'une vie mondaine ; qu'elle fasse rayonner la splendeur de vos attrait et la supériorité de vos charmes sur tout ce que la terre peut nous offrir ; qu'elle l'éclaire sur le vrai bonheur et sur la vraie grandeur qui consistent, Seigneur, à vous aimer, à vous servir et à vous posséder.

Elevez la voix, ô Jésus, qui vous tenez à la porte des cœurs ; e

que voi
frayeurs
vous ?
me suiv
Sauveur

Attire
de vos
sa porte
avec lui,

Touch
de votre
me à l'E
Aperi, a
guttis no
nuits, de
chercher
veuille é
moins, ô
vice et à
le cloître
dirige et
ronnée p

Hélas !
vain que
sa lumière
celui qui
N'impo
à la porte,
pécheur,
multiplie
pauvre pé
lui appliq
tient à la

(1) Apoc.
(2) Cant.

que votre appel retentisse jusqu'au fond des âmes ! Calmez les frayeurs de ceux qui ont peur de vous, dites-leur : « Que craignez-vous ? *Nolite timere ; ego sum.* » C'est moi, Jésus, qui vous invite à me suivre, moi votre Seigneur et maître, sans doute ; mais aussi votre Sauveur et votre meilleur ami.

Attirez les âmes faibles encore, par la promesse de vos libéralités et de vos douceurs : « Celui qui écoutera mon appel et qui m'ouvrira sa porte, j'entrerai chez lui, sans faute, et je prendrai mon repas avec lui, repas où je le nourrirai de suavités et de délices. » (1)

Touchez les cœurs généreux et sensibles par le touchant spectacle de votre abandon et de l'ingratitude des hommes et dites-leur comme à l'Épouse des Cantiques : « Ouvre-moi donc, ô âme bien-aimée : *Aperi, amica mea, quia caput meum plenum est rore et cincinnati mei guttis noctium ;* » (2) car je suis tout pénétré de la fraîcheur des nuits, de ces nuits froides et noires que je passe dans le monde à chercher un cœur qui m'aime et veuille me recevoir, un cœur qui veuille être reconnaissant et me servir. Je n'en trouve point. Toi du moins, ô jeunesse que j'aime, entends ma voix et consacre à mon service et à mon amour tes généreuses ardeurs. Dans le monde ou dans le cloître, ne te sépare pas de moi, mais que partout je te possède, te dirige et te mène au travail, suivi de la récompense, à la lutte couronnée par la victoire, aux épreuves qui enfantent le bonheur.

* * *

Hélas ! l'homme n'a pas répondu aux appels de son Dieu, c'est en vain que Jésus l'a sollicité de le suivre et l'a inondé des bienfaits de sa lumière et de son amour. Ingrat et infidèle il s'est égaré loin de celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

N'importe ! Jésus ne lui fera pas défaut et toujours : « *Je me tiens à la porte, et je frappe.* » Tant qu'un souffle de vie animera cet homme pécheur, Jésus le poursuivra de ses appels. Il se tient à la porte, et il multiplie les coups de sa grâce. N'est-il pas mort sur la croix pour ce pauvre pécheur, et peut-il maintenant le laisser périr sans essayer de lui appliquer tous les mérites de son sacrifice sanglant ? Non, il se tient à la porte et de toutes les occasions favorables il profite pour

(1) Apoc. III, 20.

(2) Cant. v, 2.

entrer. Il frappe par la crainte de ses jugements et par une salutaire frayeur de l'enfer et de ses tourments. Il frappe par le désir du ciel et de ses joies éternelles. Il frappe à la porte à l'heure d'une lecture sérieuse ou sainte. Il frappe le pécheur par les exemples des hommes vertueux qui l'entourent ou des Saints dont il entend raconter la vie. Il frappe par la vue de ses justices qui viennent souvent éclater sur d'autres ; par les épreuves et les tribulations, salutaires appels d'un Dieu offensé mais toujours bon. Il frappe par les prédicateurs de la parole sainte qui rappellent ses miséricordes ou exposent la rigueur de ses justices !

Si jamais, pécheurs, il se tient à votre porte et il frappe, c'est durant les jours du Carême où toutes les chaires retentissent des accents de la parole sainte et des plus pressantes invitations à vous réconcilier avec Dieu.

Oh ! de grâce, n'endurcissez pas vos cœurs, comme le firent autrefois les Israélites dans le désert, qui méritèrent par leur infidélité d'être exclus de la Terre Promise, mais ouvrez la porte à celui qui veut rentrer dans vos cœurs. Il y prenait jadis ses délices aux jours de votre enfance et de votre adolescence. Qu'il y revienne donc et vous comble de nouveau de sa familiarité vraiment stupéfiante ; qu'il vous admette aux délices de sa Table sainte et que vous y retrouviez la paix et la joie des anciens jours. Quand bien même vous seriez en retard par une négligence coupable, ne craignez pas ; il est toujours là, il frappe à votre porte et la Table est toujours prête pour le prodigue repentant.

* * *

Ames pieuses qui déjà possédez Jésus et chez qui il règne en souverain, sachez-le, il n'en est pas moins vrai qu'*Il se tient à la porte et qu'Il frappe*. Il veut entrer plus pleinement, il veut régner plus entièrement, il veut pénétrer plus intimement, il veut gouverner plus victorieusement, il veut en un mot vous diviniser plus totalement.

Je le sais, chacun de ses pas en avant est un écrasement de la nature, et chacune de ses victoires est une ruine pour l'amour-propre ; mais quelle joie quand tout tombe au-dedans de nous devant sa marche conquérante, et quel bonheur quand plus rien ne résistera à ses divins envahissements !

S'il vous en coûte parfois des sacrifices et des brisements, c'est

lui-même
est le
comm
la nou
j'entre

Et u
pécheu
veau. C
pour re
qu'elle

Ce j
perons.

vante !
sera-t-el
tenu à m
et me
redouble

Chrét
Jésus, il
que vous
si à lui-m
aura pri
table che

C'est d
Divinité
possessio
pour nou
Vie sans

(1) S. M.

lui-même qui vous fortifiera, car *Il se tient à la porte et il frappe* : Il est le pain de vie, il veut venir chaque jour en vous par la sainte communion. N'y manquez pas, là est le pain qui alimente les forts et la nourriture de ceux qui sont encore faibles. *Celui qui m'aura ouvert, j'entrerai chez lui et je prendrai mon repas avec lui.* »

* * *

Et un jour viendra, qui que vous soyez, faibles ou généreux, pécheurs ou âmes ferventes, un jour viendra où Il frappera de nouveau. Celui qui toujours se sera tenu à la porte : et cette fois ce sera pour retirer l'âme de sa prison terrestre et l'appeler à la récompense qu'elle aura méritée.

Ce jour-là, nous aussi *nous nous tiendrons à la porte et nous frapperons*. O angoisse indescriptible ! ô heure de frayeur et d'épouvante ! ô instant dont la pensée me glace d'avance ! La porte me sera-t-elle ouverte ? la porte de Celui qui durant toute ma vie se sera tenu à ma porte et aura frappé pour entrer. Va-t-il me laisser dehors et me dire comme aux vierges insensées qui frappaient à coups redoublés : « *Qui êtes-vous ? Je ne vous connais pas !* » (1)

Chrétiens, qui que vous soyez, si vous avez ouvert votre porte à Jésus, il vous ouvrira la sienne, et il vous l'ouvrira dans la mesure que vous l'aurez ouverte vous-mêmes : toute grande et sans mesure, si à lui-même vous n'avez rien refusé durant la vie. Alors, celui qui aura pris son repas chez vous, vous fera pareillement asseoir à sa table chez Lui, *et cœnabo cum illo, et ipse mecum*.

C'est dire que nous serons admis à ce banquet où nourrie de la Divinité, l'âme s'engraisse d'immortalité et s'enivre de suavité dans la possession de Celui qui, après avoir été la *Voie* sans erreur, sera pour nous la *Vérité* sans ombre, le Bonheur sans mélange et la *Vie* sans fin.

C-M.

(1) S. Math. xxv, 12.



Nouvelles de Rome

Mort de Mgr d'Armailhacq. — Au mois de décembre dernier la colonie française de Rome célébrait à Saint-Louis des Français, les noces d'or sacerdotales de son recteur Mgr Albert d'Armailhacq. Le 5 janvier le *Libera* des funérailles avait déjà succédé, sous les mêmes voûtes, au *Te Deum* de la joie : le vénéré jubilaire s'était endormi dans le Seigneur le 3 janvier.

Le regretté défunt est remplacé dans sa charge par Mgr J. Guthlin, ancien canoniste à l'ambassade française. Le nouveau recteur de Saint-Louis des Français est né en 1850 à Volkensberg, en Alsace.

La cause de Pie IX, Tertiaire franciscain. — S. S. Pie X vient de prescrire l'ouverture du procès canonique destiné à établir l'héroïcité des vertus de son immortel prédécesseur Pie IX, le Pape de l'Immaculée-Conception, le Pape de l'Infaillibilité, le Pape qui eut toujours pour la France une spéciale tendresse. Les Enfants de saint François font les vœux les plus sincères et les plus ardents pour le prompt succès de cette cause de béatification qui fera rejaillir sur le Saint-Siège et sur le Tiers-Ordre un nouvel éclat d'honneur et de gloire.

Analecta Waddingiana. — C'est avec le plus vif plaisir que nous aannonçons à nos lecteurs la publication d'une revue d'histoire franciscaine intitulée : *Analecta Waddingiana* ; elle sera trimestrielle et formera chaque année un superbe volume in-8 de 600 pages. Chaque fascicule contiendra : 1° des documents inédits ou très rares concernant l'histoire de notre Ordre ; 2° des descriptions de manuscrits et d'incunables franciscains ; 3° des dissertations et études critiques relatives aux principaux problèmes de l'histoire séraphique ; 4° des notices bibliographiques ; 5° une revue des *Revue*s ; 6° une chronique littéraire franciscaine.

La rédaction du nouveau périodique est confiée au célèbre Père Girolamo Golubovich, o. f. m., et au R. P. Michel Bihl dont les articles semés avec profusion dans les diverses revues françaises et

alleman
plus pré
J'aime à
études c
d'offrir à
et de lu
Prot
francisca
une ma
douloure
tiers les
« Le P
francisca
Rome, p
de Franc
déployée
droits inv
très vive
Catholiqu
instruction
« Les T
garde de
romain ;
ainée, sou
pour la c
guerre qui
divine hor



allemandes sont toujours si remplis de l'érudition la plus vaste et la plus précise, du sens historique le plus délicat et le plus pénétrant. J'aime à rappeler ici que le R. P. Michel a fait une partie de ses études classiques dans la Province de France. Qu'il me soit permis d'offrir à mon éminent compatriote mes plus chaleureuses félicitations et de lui souhaiter de tout cœur une carrière brillante et féconde.

Protestation des Tertiaires romains. — Les Tertiaires franciscains de la fraternité de l'*Ara Coeli* ont envoyé à S. S. Pie X une magnifique protestation contre la persécution qui afflige si douloureusement l'Eglise de France. Nous en reproduisons volontiers les deux fragments que voici :

« Le P. Commissaire, le Discrettoire, les Frères du Tiers-Ordre franciscain de la Fraternité établie dans l'Eglise de l'Ara Coeli, à Rome, profondément émus et indignés de la persécution dont l'Eglise de France est présentement victime, admirent la fermeté héroïque déployée par Votre Sainteté, et son intrépidité dans la défense des droits inviolables de l'Eglise catholique ; ils contemplent avec une très vive édification l'accord parfait de l'Episcopat, du clergé et des Catholiques de France dans la promptitude de l'obéissance aux instructions de Votre Sainteté. »

« Les Tertiaires franciscains font des vœux ardents pour la sauvegarde de l'Eglise catholique et de son auguste Chef, le Pontife romain ; pour un renouveau de vie de l'Eglise de France, sa fille aînée, soumise à des épreuves réitérées, longues et douloureuses ; pour la conversion sincère des persécuteurs afin qu'ils cessent une guerre qui attire sur eux et sur tout l'Etat les châtimens de la justice divine horriblement outragée et foulée aux pieds. »

ROMANUS





Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Martyrs franciscains aux Etats-Unis

L'ORDRE Séraphique, si fécond en martyrs, compte au nombre de ses plus belles gloires, celle d'avoir civilisé une grande partie des Etats-Unis. Parmi les noms consignés dans le Martyrologe, la famille séraphique est celle qui possède les plus nombreux martyrs dans le centre des Etats-Unis, Nouveau-Mexique, Texas et le Colorado. Combien nous en pourrions citer de ces héros de la Religion et de la civilisation qui succombèrent sous la fureur des Indiens ; mais nous nous contenterons de noter que de ces quatre-vingt-dix glorieux martyrs appartenant à divers ordres religieux, soixante-huit étaient de l'Ordre Séraphique, dix-sept de la Société de Jésus, deux de l'Ordre de saint Dominique, un Sulpicien et deux prêtres séculiers.

(De l'*Ave Maria*)

Un important Congrès régional

LES *Voix franciscaines* (février 1907) nous apprennent que le Congrès régional du Tiers-Ordre, tenu à Udine, en Italie, a réussi au-delà de toute espérance. Douze cents Tertiaires étaient présents. Mgr Pellizo, évêque élu de Padoue, représentait Mgr l'Archevêque d'Udine.

Après lecture des télégrammes adressés au Saint-Père, à l'Archevêque d'Udine et à l'Évêque de Concordia, le Président envoie un salut *aux confrères de France*, victimes de la persécution. Ce salut a été accueilli par des applaudissements prolongés.

Après un rapport sur l'état actuel des Fraternités, on entame la discussion sur leur *organisation*.

La fondation des Fraternités dans *toutes* les paroisses, les réunions du Conseil, l'assistance aux assemblées mensuelles sont l'objet de discussions intéressantes.

Le P. Jérôme fait remarquer la difficulté, pour certains prêtres, qui doivent donner déjà cinq ou six conférences chaque dimanche de présider encore la réunion du Tiers-Ordre.

Un jeune prêtre exprime le vœu que, dans les paroisses, les Fraternités soient préférées aux Confréries, et cela pour le bien même des fidèles, puisque la règle n'est que l'application pratique de l'Évangile.

Le
peuven
side ou
quelque
On p
de fixer
Les T
et maté
Toute
l'insigne
où le Ti
Les T
souvenir
trop écl
Tertiaire
autres T
partie, m
On dis
année, et
l'état mor
Supérieur
A cet e
Ce vœu
un rappor
l'enseigne
la créatio
pour toute
Vient en
P. Robert,
de la nat
sont unies
res ; — de
Or, exis
Tertiaires
les unes de
tiaire donn
dont nous
nous metton
La Fédé
existe par l
par l'union
faut, outre l
que année d

Le P. Provincial rappelle que, en l'absence du Directeur, les Tertiaires peuvent s'assembler pour gagner l'indulgence. En ce cas, celui qui préside ou toute autre personne désignée fera les prières d'usage et lira quelques pages d'explication de la Règle.

On parle ensuite des offrandes prescrites par la Règle, et l'on conseille de fixer un *minimum* que chaque Tertiaire devra donner.

Les Tertiaires infirmes et besogneux doivent être secourus moralement et matériellement par la Fraternité.

Toutes les Fraternités auront leur étendard, les Tertiaires porteront l'insigne franciscain dans les processions et autres fonctions publiques où le Tiers-Ordre prend part.

Les Tertiaires qui appartiennent aux diverses Confréries devront se souvenir que le Tiers-Ordre a la prééminence. Toutefois, pour ne pas trop éclaircir les rangs des Confréries dans les processions, la moitié des Tertiaires seulement suivront la bannière de la Fraternité, tandis que les autres Tertiaires se joindront aux membres des Confréries dont ils font partie, mais tout en portant sur eux l'insigne franciscain.

On discute ensuite sur la visite canonique qui doit avoir lieu chaque année, et l'on prie les Directeurs d'envoyer un compte-rendu annuel sur l'état moral, disciplinaire et économique des Fraternités qu'ils dirigent au Supérieur du couvent dont ils dépendent.

A cet effet, un formulaire sera imprimé dans le *Bulletin*.

Ce vœu est accueilli avec enthousiasme. Puis un vénérable prêtre fit un rapport sur l'action paroissiale des Tertiaires, qui peut se faire : 1° par l'enseignement du Catéchisme ; 2° par la diffusion de la bonne presse et la création de bibliothèques circulantes ; 3° en prêtant leur concours pour toutes les œuvres morales et religieuses organisées dans la paroisse.

Vient enfin l'importante question de la *Fédération des Fraternités*. Le P. Robert, président du Congrès, en montre la *nécessité*. C'est la leçon de la nature elle-même, dont les forces sont puissantes parce qu'elles sont unies ; — c'est la volonté de Dieu ; — c'est l'exemple de nos adversaires ; — de plus, les mœurs modernes la réclament et la rendent facile.

Or, existe-t-elle ? Nous ne *connaissons* pas nos forces. Il y a 50,000 Tertiaires dans le district de Venise, mais les Fraternités vivent isolées les unes des autres. Nous n'*utilisons* pas nos forces. Que chaque Tertiaire donne seulement un centime par mois : avec les énergies morales dont nous disposons, nous ferons des merveilles si, parfaitement unis, nous mettons en commun notre argent, nos exemples et nos paroles.

La Fédération fonctionnera si l'on obtient l'*unité de direction* : elle existe par la hiérarchie des supérieurs ; — l'*unité de but*, qui s'obtiendra par l'union des Fraternités entre elles et avec leur centre, et pour cela, il faut, outre les *réunions* mensuelles de chaque *Fraternité*, organiser, chaque année des *réunions par districts*, qui comprendront les délégués des

au nombre
une grande
rés dans le
possède les
Unis, Nou-
rriens citer
rent sous la
ter que de
ordres reli-
sept de la
Sulpicien et
Maria)

le Congrès
ssi au-delà
Agr Pellizo,
e.

Archevêque
a salut *aux*
ité accueilli

e la discus-

réunions du
de discus-

prêtres, qui
ne de prési-

Fraternités
des fidèles,

diverses Fraternités ; et des *réunions régionales*, aux diverses époques indiquées par le Provincial, — enfin *l'unité d'action*, en mettant en commun les ressources.

Le *Bulletin* maintiendra la communauté d'idées...

Ce fut donc une journée de travaux sérieux qui donne les plus belles espérances pour le Tiers-Ordre dans la région vénitienne.

TERRE-SAINTE

Jérusalem et Bethléem

DEUX incidents viennent d'arriver aux Saints-Lieux, l'un à Jérusalem, l'autre à Bethléem ; les journaux en ont parlé, mais, comme à l'ordinaire, d'une façon incomplète et, en partie, inexacte ; voici les faits d'après *l'Univers* :

Les difficultés qui concernent le tombeau de la sainte Vierge remontent au mois de décembre dernier. On sait que cette église se trouve dans la vallée de Gethsémani, près de la grotte de l'Agonie.

Les Franciscains, à qui l'Eglise catholique a confié, depuis le XIII^e siècle, la Custodie de Terre-Sainte, entrèrent en possession de ce sanctuaire, pour la première fois, en 1632, en vertu d'un firman obtenu du sultan d'Egypte. En 1665, les Turcs s'emparent des Franciscains et les gardent cinq ans en prison. A leur retour à Jérusalem, les fils de saint François trouvent un derviche musulman installé en maître dans l'église de l'Assomption. En 1632, le Custode, un religieux français, le R. P. Gérard Chauvet d'Aquitaine, prit de nouveau possession juridique de ce sanctuaire. Au XVII^e siècle, les Grecs schismatiques parviennent à en faire expulser les Franciscains par les musulmans ; mais les religieux latins sont réintégréés dans leur possession en 1666 par un firman obtenu, grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France à Constantinople. Chassés de nouveau en 1740, les Franciscains obtiennent de nouveau justice auprès du Sultan et, en 1756, un nouveau firman leur confirme leur possession.

Ainsi donc du XIV^e siècle, époque de l'acquisition, jusqu'au XVIII^e, malgré quelques vicissitudes, le droit de propriété de la Custodie est certain.

Un an après, en 1757 — trait caractéristique qui distingue la politique du gouvernement turc — les Grecs schismatiques obtiennent un firman, semblable à celui accordé aux religieux latins en 1756, et s'en autorisent pour chasser les Franciscains du tombeau de la Vierge, malgré les protestations de l'ambassadeur à Constantinople. Les choses demeurèrent ainsi jusqu'en 1852 ; un nouveau firman autorise les Franciscains à célébrer la messe dans ce sanctuaire ; mais on ne peut réussir à le faire valoir.

Ma
Vierg
niens.
aucun
munat
Or,
dans la
res, sa
aussitô
Mais
un firm
tion est
Le 2
C'est v
tuaires
droits fi
Grecs s
d'une é
pillent, s
tuaires c
peut fai
Latins 1
En 1810
pour y fa
la Porte
et leur re
Le 25
de la Na
gèrent le
gion gre
tira sur la
Heureu
vité. Les
et retard
Magnifc
La com
mais la pi
mais non
rités ont e
Il impos
ments, il f
et des mc
schismatic

Malgré les droits incontestables de la Custodie, le tombeau de la Vierge est actuellement détenu par les Grecs schismatiques et les Arméniens. Il tombe sous le règlement turc du *statu quo*, en vertu duquel aucune innovation ne doit s'y faire sans le commun accord de trois communautés, grecque, arménienne et latine (franciscaine.)

Or, dans les premiers jours de décembre, Grecs et Arméniens refont dans la nuit du 5 au 6, les premiers leurs autels, les seconds leurs armoires, sans le consentement des Latins. La Custodie franciscaine protesta aussitôt contre la violation du *statu quo*.

Mais en pays soumis à la Turquie *ce qui est fait, est fait* ; car s'il faut un firman pour bâtir, il en faut un autre pour démolir. Depuis, la question est toujours pendante...

Le 22 janvier, un nouvel incident a surgi, mais cette fois à Bethléem. C'est vers 1230 que les Franciscains obtinrent la possession des sanctuaires de Bethléem, en particulier de la grotte de la Nativité. Leurs droits furent reconnus jusqu'au milieu du XVI^e siècle. A cette époque les Grecs schismatiques commencent à élever des prétentions. *A la faveur d'une émeute provoquée par eux, un millier de leurs pèlerins, en 1757, pillent, saccagent et s'emparent de vive force de la basilique et des sanctuaires de Bethléem. Depuis cette époque, et malgré un firman qu'on ne peut faire exécuter, les Grecs sont restés maîtres de la basilique, et les Latins n'ont conservé que quelques droits sur la grotte de la Nativité. En 1810, les Arméniens prirent aux Grecs le bras gauche du transept pour y faire leurs offices. En 1852, sur l'intervention de Napoléon III, la Porte fit rendre aux Franciscains la clef de la grande porte de l'église et leur reconnut le droit de passage dans le chœur.

Le 25 avril 1873, 300 Grecs, moines et séculiers, envahirent la grotte de la Nativité, blessèrent les cinq Franciscains qui y priaient et saccagèrent le sanctuaire. En 1893, encore dans ce saint lieu, un Croate, de religion grecque, tua d'un coup de revolver le Frère sacristain franciscain, tira sur la procession et blessa grièvement un des religieux les plus âgés.

Heureusement l'incident du 22 janvier dernier n'eut pas la même gravité. Les Arméniens ont voulu empêcher la procession des Franciscains et retarder l'encensement de la grotte que font ces religieux pendant le *Magnificat* des vêpres. Le Frère sacristain fut frappé derrière la tête. La communauté latine fut à son tour bousculée ; une rixe s'en suivit ; mais la procession parvint à passer. Le Frère sacristain fut sérieusement mais non gravement blessé ainsi que quelques autres religieux. Les autorités ont été avisées. Et la question en est là.

Il importe de remarquer que pour se faire une idée saine de ces événements, il faut avoir une conception d'une part de la jurisprudence turque et des mœurs orientales, d'autre part de la mentalité particulière des schismatiques. Alors on comprend avec quel héroïsme les religieux de

Saint-François défendit pied à pied le patrimoine latin à une époque surtout où le protectorat catholique n'est plus considéré à sa juste valeur par une nation qui en a si longtemps assumé la charge et mérité l'honneur.

(*L'Univers.*)

Saint Antoine et la pluie à Jérusalem

LA pluie qui n'était tombée que fort peu pendant le mois de décembre, écrit un correspondant du *S. Franziskus Bote*, se faisait encore attendre au début de la nouvelle année. Jusque-là nous n'avions eu que l'eau strictement nécessaire pour les champs et si elle ne se mettait à tomber bientôt, les semences en souffriraient beaucoup, si même elles ne se desséchaient pas. Mais ici, en Palestine, ce n'est pas tout que d'avoir la pluie pour les champs : nous recueillons aussi l'eau dans des citernes et cette provision doit suffire à toute l'année. Or, la pluie n'avait encore fourni que fort peu d'eau pour les citernes et les habitants envisageaient l'avenir avec crainte.

Alors le curé proposa d'entreprendre un Triduum en l'honneur du grand Thaumaturge saint Antoine, afin que par sa médiation le bon Dieu daignât nous envoyer cette pluie si indispensable. Le 14 janvier le Triduum commença dans l'église paroissiale. Prêtres et peuple s'étaient rassemblés dans la maison de Dieu, implorant tous ensemble, par de ferventes et confiantes prières, le secours du bon Dieu dans cette pressante nécessité. Effectivement, au cours de la journée le ciel se couvrit et déjà vers le soir tombait une première pluie. Le jour et la nuit suivants il plut presque sans discontinuer, et le soir du troisième jour, encore une forte averse ; la nuit passée et encore aujourd'hui, 19 janvier, la pluie n'a pas cessé de tomber avec abondance.

Saint Antoine a exaucé d'une manière frappante la prière de ceux qui avaient mis en lui leur confiance. Cela éclate à tous les yeux.

Que tous les regards se portent au ciel et que dans tous les cœurs s'élève un hymne de reconnaissance vers l'Auteur de tous biens qui par l'intercession de son grand serviteur saint Antoine nous a envoyé — et en telle quantité — la pluie tant désirée !

Jérusalem, 19 janvier 1907

CANADA

Québec — Saint-Roch, Fraternité de N.-D. des Anges

LES Tertiaires de Saint-Roch ont célébré la fête de Noël de l'année dernière, avec tout l'éclat que réclame cette douce solennité qui remue jusqu'au plus intime de l'âme parce qu'elle nous montre dans toute sa séduisante bonté le petit Enfant de Bethléem, abandon-

nant le
25 déc
Fratern
recrues

Les F
res et 9

La be
revêtu s
milieu d
Jésus-E
et qui ét
fatigues

Oh ! c
éclore da
y a d'être



LES



tions, etc.
rer de plu
pour jouir
posséder t
désintéress

Il y a d
ront symp
jouissances
et autres p
reçues avec
— Et, à

nant les splendeurs célestes pour venir souffrir afin de nous sauver. Le 25 décembre 1906 fera époque dans notre souvenir, car en ce jour-là la Fraternité des Sœurs donna pour étrennes à Jésus naissant 80 nouvelles recrues : 39 vêtements et 41 professions.

Les Frères aussi ont donné leurs étrennes à ce divin Enfant : 19 vêtements et 9 professions.

La belle et grande église de Saint-Roch avait pour cette circonstance revêtu ses plus beaux ornements, et l'autel était éclatant de lumières au milieu desquelles nous apparaissait un magnifique ostensor, au centre Jésus-Eucharistie semblait nous dire : Chère âme que j'ai tant aimée et qui êtes si fatiguée, arrêtez quelque peu et reposez-vous près de moi des fatigues de l'année qui s'en va.

Oh ! quelle émotion, ces impressionnantes cérémonies, ne font-elles pas éclore dans l'âme vraiment chrétienne qui comprend tout le bonheur qu'il y a d'être tout à Dieu.

SR SECRÉTAIRE.



Les Missions franciscaines



LES MISSIONNAIRES FRANCISCAINS AU MAROC

GRACE à la Conférence d'Algésiras, le Maroc a donc commencé à entrer dans la voie de la civilisation. Il aura une Banque Nationale, un corps de police nombreux et bien organisé et, pour cela, des impôts, des contributions, etc. ; bref, il va posséder de l'argent et de la police : que désirer de plus ? Avec de l'argent pour jouir beaucoup, et de la police pour jouir le plus grand espace de temps possible, le Maroc finit par posséder tout, — tout ce que possèdent les nations qui, avec tant de *désintéressement* et d'*humanitarisme* s'offrent à le civiliser.

Il y a des espérances fondées que les disciples du Coran trouveront sympathique cette civilisation au miroitement de finances, de jouissances et de plaisirs ; mais, quant à la police, aux impôts, etc., et autres promesses de nos civilisateurs, elles seront sans doute reçues avec moins d'enthousiasme.

— Et, à propos de la civilisation du Maroc, il est juste de faire

une brève mention de ces obscurs et anciens pionniers de la civilisation par l'Évangile et par la Croix, qui, depuis le XIII^e siècle, se sacrifiaient à la culture de ce champ bien ingrat d'ailleurs, lui consacrant, non les simples discussions, intéressées dans leurs fins et bien rémunérées chez leurs auteurs, d'une Conférence internationale, mais bien une vie entière, vrai tissu de travaux et de sacrifices inouïs, et terminée souvent par le martyre.

Lors de la Conférence d'Algésiras, qui pendant bien des semaines a tenu en éveil l'Europe entière, il fut question de la présence d'un Légat pontifical. Trop juste était cette représentation de la Religion surtout lorsqu'il s'agissait du Maroc, puisqu'aucune puissance ne peut se vanter d'avoir en Mauritanie des droits aussi anciens que la Religion. C'est donc, semble-t-il, par un dessein particulier de Dieu qu'à la Conférence d'Algésiras, l'on ait vu apparaître aux côtés des délégués des grandes nations, deux Pères de la Mission franciscaine du Maroc : deux Frères Mineurs, tels que les créa le XIII^e siècle avec leur bure et leur corde... C'étaient les RR. PP. Pierre-H. Sarrionandia et Jean Rosande, secrétaire du Préfet apostolique de la Mission, lesquels, en qualité d'interprètes arabes, accompagnaient les délégués marocains. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que la bure franciscaine du Missionnaire du Maroc figure dans ces assemblées diplomatiques. Ce fait a été fréquent dans presque toutes les relations de l'Europe avec les sultans du Maroc depuis l'entrée des fils de saint François en Mauritanie, vers la fin du XIII^e siècle.

En différentes occasions, ils exercèrent les fonctions d'ambassadeurs des monarques européens près le sultan ou réciproquement. C'est avec ce caractère d'ambassadeur que se présentèrent au Sultan le B. Jean de Prado en 1631, le P. Nicolas de Velasco en 1637, le P. Mathias en 1644, le P. François de la Conception en 1646, le P. Diégo des Anges, comme ambassadeur de Charles II (d'Espagne) en 1690, et le même Religieux encore en 1702 et 1703, etc... Ce furent encore les Missionnaires franciscains qui servirent d'utiles auxiliaires à Don François de Salinas en 1784, et qui contribuèrent au traité de paix entre le Maroc et l'Espagne en 1799. A cette époque déjà les puissances européennes commencèrent à s'imposer au Gouvernement marocain ; mais jusqu'alors il n'y avait jamais eu d'autre moyen de relations que l'intermédiaire des Frères Mineurs missionnaires de la Mauritanie.

De
d'un p
sède p
Maures
guent]
Telle e
observe
des nat

« Tu
propres
Préfet, i
nait à se
Mission
mêmes.

Nous
Mission
hécatom
a servi à
ciscain.
CASTELL
douze so
sol de l
des mill
leurs tra
Voilà po
il est pou
tude, l'in
tionnelles

L'état
tons au
les rense

Person
distribués
c'est la ré
çois-Marié
gan, Saffi,
et procha
Frères Mr

De nos jours encore, le Missionnaire franciscain jouit au Maroc d'un prestige, d'une autorité et d'une sécurité pour sa vie que ne possède pas le représentant de la plus grande puissance. C'est que les Maures, même sans « être civilisés, » connaissent trop bien et distinguent parfaitement les fins du Missionnaire de celles du diplomate. Telle est l'explication toute naturelle de la différence d'attitude qu'ils observent vis-à-vis des envoyés de la Bonne Nouvelle et des délégués des nations de l'Europe.

« Tu es un de mes meilleurs amis, » disait en public, devant ses propres sujets, le père du Sultan actuel à l'inoubliable P. Lerchundi, Préfet, à cette époque, de la Mission du Maroc, et ensuite il ordonnait à son visir d'accompagner le Religieux jusqu'à la Résidence des Missionnaires : honneur qui ne s'accorde pas aux ambassadeurs eux-mêmes.

Nous pourrions multiplier ces exemples, qui prouvent l'autorité du Missionnaire dans cette terre traditionnelle de la captivité et des hécatombes de chrétiens. Nous ajouterons que la Mission du Maroc a servi à écrire l'une des pages les plus brillantes de l'apostolat franciscain. (Voir *El Apostolado Serafico en Marruecos*, du P. MANUEL CASTELLANOS, Madrid.) Des centaines de martyrs franciscains, dont douze sont canonisés, et d'autres béatifiés, arrosèrent de leur sang le sol de la Mauritanie et, dans l'espace de sept siècles, des milliers et des milliers d'autres l'ont baigné et fécondé de leurs sueurs, de leurs travaux, de leurs larmes, de leurs prières et de leurs sacrifices. Voilà pourquoi le fils de saint François est estimé par les Maures : il est pour eux un idéal de sainteté et de surnaturel, dont la mansuétude, l'innocence et les intentions toujours bienveillantes sont traditionnelles et légendaires.

L'état actuel de la Mission est des plus florissants. Nous empruntons au *Conspectus omnium missionum Ordinis Fratrum Minorum*, les renseignements suivants, qui datent de 1905 :

Personnel de la Mission : 25 Prêtres et 29 Frères laïcs ; ils sont distribués dans les maisons suivantes : Tanger, qui est la principale, c'est la résidence du Préfet apostolique, actuellement le R. P. François-Marie Cervera ; Tétouan, Larache, Rabat, Casabianca, Mazagan, Saffi, Mogador ; et il est en ce moment question d'une nouvelle et prochaine fondation à Fez, capitale et résidence du Sultan. Les Frères Mineurs en ont, d'ailleurs, l'autorisation, depuis le traité con-

clu avec l'Espagne à la suite de la guerre dite « guerre d'Afrique » (1859-1860.)

— Ecoles élémentaires : pour les petits garçons, 8, avec 519 élèves ; pour les petites filles, 9, avec 553 élèves ; il y a de plus, 4 écoles gardiennes, et à Tanger, une Ecole supérieure pour jeunes gens.

Dans les faubourgs de Tanger sont instituées aussi 4 écoles pour fillettes dirigées par des maitresses séculières, mais subventionnées par la Mission et soumises à l'inspection de celle-ci.

Enfin, des cours du soir pour garçons et jeunes gens.

C'est dans les collèges et au pensionnat de jeunes filles, organisés par la Mission, que reçoivent leur éducation la plupart des enfants de la colonie européenne, considérable à Tanger. De ces centres aussi sortent les interprètes des légations, les employés des postes, du commerce, etc.

La Mission franciscaine, outre sept églises, six chapelles et un hôpital desservi par les Sœurs Franciscaines Tertiaires de l'Immaculée-Conception, possède à Tanger un excellent établissement typographique, où ont été édités divers ouvrages en arabe, en espagnol, en français, en anglais, etc. Ces œuvres se rapportent, pour la plupart, à l'histoire, à la langue et aux dialectes de cette région. Quelques-unes sont d'une grande valeur, et ont été appréciées justement par tous ceux qui s'intéressent aux choses de Mogreb. Citons entre autres, pour justifier notre affirmation, la *Historia de Marruecos*, qui valut à son auteur, le R. P. Castellanos, O. F. M., la nomination de Membre de l'Académie espagnole d'Histoire ; *El Apostolado Serafico en Marruecos*, par le même auteur ; la *Gramatica arabe* du R. P. Lerchundi, O. F. M., qui a mérité d'être traduite en anglais, et parmi les publications les plus récentes, la *Gramatica de la lengua rifena*, par le R. P. H.-Sarraonandia, travail d'une haute importance pour les études de philologie comparée et d'ethnographie ; œuvre unique et sans précédents, puisque c'est la première fois que paraissent des études sur la langue du Riff, dialecte berbère, en usage au nord du Maroc depuis les siècles les plus reculés de l'histoire humaine, et désignée dans la région sous la dénomination de langue *Zelha*.

Le même Religieux prépare en ce moment un dictionnaire de cette même langue, et projette d'aller ensuite étudier le dialecte Rifféen du sud, qui diffère de celui du nord.

A la
de reli
Et c
de poli
déjà, c
zèle, à

Il fut
vous re
vieillit j
En C

impatie
Le pe
grotte c
monde,
toutes l
messe d
et les pl

L'églis
nie, étai

A la c
s'avancai
piété, je

Après
dirent au
et recevo

C'est li
il était at
distributi

Oh ! n'
non, une
d'un princ

Les en
riant de c
ches enfan
soucieux.

l'Afrique »

519 élè-
us, 4 éco-
nes gens.
coles pour
entionnées

organisés
enfants de
tres aussi
s, du com-

elles et un
e l'Imma-
ent typo-
espagnol,
ur la plu-
on. Quel-
justement
ons entre
uecos, qui
nation de
ado Sera-
arabe du
1 anglais,
la lingua
portance
; œuvre
e parais-
usage au
re humai-
e langue

de cette
différen du

A la typographie de la Mission est joint un atelier de brochage et de reliure.

Et c'est de cette manière, avec ces éléments, peu d'argent et point de police, que les Missionnaires ont travaillé depuis bien longtemps déjà, et dans la mesure où le fanatisme musulman l'a permis à leur zèle, à la civilisation du Maroc. Ils espèrent faire bien davantage.

(La *Voz* portugaise, 1906.)

CHINE — NOËL À TCHE-FOU

Il faut que je vous parle un peu des fêtes de Noël. Certes, quand vous recevrez l'*Echo*, elles seront déjà loin, mais leur souvenir ne vieillit pas, leur parfum est toujours exquis.

En Chine, elles sont aussi intéressantes, aussi joyeuses et aussi impatientement attendues qu'en Europe.

Le petit Enfant-Jésus couché dans la crèche comme autrefois à la grotte de Bethléem est une dévotion qui attire et enchante tout le monde, une dévotion qui parle au cœur même des païens. Aussi toutes les ouvrières païennes de nos ouvroirs ne manquèrent pas la messe de minuit, elles y vinrent parées de leurs habits les plus beaux et les plus voyants.

L'église de Tchê-fou, ruisselante de lumière, de chant et d'harmonie, était littéralement bondée de monde.

A la communion ce fut un spectacle digne du Paradis, les chrétiens s'avançaient deux à deux à la sainte Table, avec foi, recueillement et piété, je me croyais transporté au plus beau temps du christianisme.

Après la deuxième grand'messe de 9 heures, les chrétiens se rendirent au parloir pour souhaiter bonne fête aux Pères—pai tchenli—et recevoir les cadeaux de Noël.

C'est là une des douces distractions de Monseigneur. Cette année, il était absent et ce fut le P. Procureur qui le remplaça dans cette distribution.

Oh ! n'allez pas croire que la mission se soit ruinée en prodigalités, non, une poignée d'arachides offerte avec l'amabilité et le sourire d'un prince qui offre une province et tout le monde était content.

Les enfants s'avançaient chacun à son tour et s'en retournaient riant de ce bon rire clair et franc qui chante si bien dans les bouches enfantines et qui a la propriété de dérider les fronts les plus soucieux.

En sortant gais comme des pinsons, ils croisaient d'autres enfants qui eux ne prenaient pas part aux belles fêtes de Noël ; ces derniers contrastaient étrangement avec la physionomie et la tenue de nos chrétiens. Et tout bas je me disais : « O mon Dieu, quand donc n'y aura-t-il plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur ! »

FR. MARC ROSCIAN, O. F. M.

EN ROUTE POUR LE JAPON

Nos lecteurs se rappellent, sans nul doute, le départ pour le Japon du R. P. Maurice, gardien d'abord de notre couvent de Trois-Rivières, puis vicaire de celui de Québec. Nous en parlions encore au mois de février (p. 66). Sur les Transatlantiques qui se rendent au Japon par le canal de Suez, toutes les places étaient réservées d'avance jusqu'au mois de mars. Ne voulant point retarder jusque-là son voyage vers sa Mission lointaine, le Père Missionnaire préféra passer par New-York et San-Francisco. La lettre suivante nous donnera quelques détails intéressants sur sa longue traversée.

S. S. Mongolia, 7 janvier 1907.

Très Révérend et bien cher Père,

Je commence une lettre à bord où j'ai du temps libre. J'ai été bien peiné, vous le comprenez bien, de vous manquer de si peu à Rome ; j'ai appris votre arrivée en Europe comme je quittais pour Naples.

Je ne vous détaille pas nos voyages, vous en aurez eu déjà des nouvelles à votre retour.

Arrivés à Hoboken, en face de New-York, nous nous sommes rendus directement à Paterson, le vendredi, 30 novembre. Nous y sommes restés jusqu'au lundi, 10 décembre. Nous avons été reçus avec la cordialité la plus grande. Le P. Wenceslas retrouvait là beaucoup d'anciennes connaissances de sa Province.

Le T. R. P. Edouard Blecke a été on ne peut plus charitable pour nous ; à l'occasion, dites-lui bien combien j'en ai été touché. Il nous a de plus aidé matériellement.

Nous nous sommes reposés à Chicago un jour, du 12 au 13, dans la petite résidence de la ville, et nous avons admiré le beau couvent

d'étude
bons Pè

De C
sas-City
nous en
la messe
nous sa
dimanch

L'asp
droits il
veille à
18 étage
demeuré
nous son
heure de

Notre
nous a v
\$ 150.00,
qu'il n'y
japonais
installés.

et le bate
à Honolu
nous ont
c'était du
façon si n
n'est pas
mence pa
9 janvier.

J'ai der
à la *Revue*
Je n'oubli
qui pourro

Je termi
occasion.

Nous dé
soir à Toki

d'études de la banlieue. J'admire la ferveur et la régularité de ces bons Pères et Frères en pleins Etats.

De Chicago à San Francisco nous avons pris la route du Sud, Kansas-City, el Paso, los Angeles. Un retard de quelques heures devant nous empêcher d'arriver le dimanche en temps voulu pour célébrer la messe, nous nous sommes arrêtés le samedi soir à los Angeles, où nous savions trouver un couvent, et nous en sommes repartis le dimanche, 16, pour être le 17 à San Francisco.

L'aspect de la ville est bien intéressant : alors qu'en quelques endroits il semble que le feu soit éteint d'hier, dans la plupart on travaille à débarrasser pour réédifier et déjà quelques maisons à 15 ou 18 étages sont terminées et bientôt prêtes à habiter ; nous avons demeuré à celui de nos deux couvents (résidence) qui a échappé et nous sommes allés faire une visite au noviciat de Fruit à une demi-heure de l'autre côté de la baie.

Notre paquebot partait le 21. Une attestation de Mgr le Coadjuteur nous a valu un prix réduit de missionnaire qui s'élève encore à \$ 150.00, c'est cher. Il est vrai que le voyage est de 16 à 17 jours et qu'il n'y a que des premières classes... et des émigrants chinois et japonais regagnant leurs pénates ; nous sommes, cette fois-ci, très bien installés. J'ai pu célébrer tous les jours, car le temps a été assez beau et le bateau remue très peu. Nous nous sommes arrêtés un jour entier à Honolulu (Hawaï), où les Pères de Picpus, Belges en bonne partie, nous ont accueillis avec une vraie charité. Cela a coupé la traversée : c'était du 27 au 28. Puis nous avons passé le 180° méridien d'une façon si malencontreuse que le jour supprimé a été le 1^{er} janvier ; ce n'est pas une année qui commence mal, c'est une année qui ne commence pas du tout. Nous allons débarquer je pense mercredi matin 9 janvier.

J'ai demandé au P. André ou au P. Berchmans un abonnement à la *Revue* et un Ordo, s'il vous en reste, au moins une petite feuille. Je n'oublierai pas de mon côté de vous envoyer quelques nouvelles qui pourront intéresser vos lecteurs.

8, au soir.

Je termine ma lettre pour qu'elle puisse profiter de la première occasion.

Nous débarquons demain matin. Nous irons probablement dès le soir à Tokio (1 heure en chemin de fer) pour voir l'archevêque ; un

ou deux jours après nous serons à Sendai, résidence de Mgr Berlioz, où nous verrons le Vicaire général. Puis par Hakodaté nous arriverons enfin à Sapporo.

Je ne sais encore si notre terrain a été acheté ; si oui, on se mettra à construire au plus tôt, pour pouvoir s'installer *at home*

Au revoir, bien cher Père ; à bientôt d'autres nouvelles. Veuillez me bénir et me croire toujours, votre bien respectueusement dévoué en N.-S.

FR. MAURICE BERTIN, O. F. M.

P. S. Nous voilà débarqués. Le P. Lafon de Sapporo est venu au-devant de nous, et nous partons demain pour remonter par étapes jusque chez nous. Le terrain n'a pu être acheté, il faudra chercher encore.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL



Commissaire Provincial — Les derniers jours.



Nous avons rapporté dans le cours de notre récit bien des épreuves, bien des angoisses étreignant le cœur du P. Crespel, torturant son esprit. Nous l'avons vu aux prises avec les événements funestes de la cession du pays aux Anglais, s'efforçant de soustraire sa famille religieuse aux prétentions injustes du vainqueur, dévorant dans l'amertume de son âme, mais avec résignation et charité, les railleries et les mépris des hérétiques. Nous croirions manquer de sincérité et de vérité si nous ne mentionnions une autre source de souffrances bien vives pour notre Récollet. Ce Pasteur si vigilant, ce Père tout dévoué à ses enfants, eut le triste spectacle de voir l'un d'eux faire fausse route ; il lui tendit la main pour le retenir, et le relever après sa chute, mais inutilement. Nous voulons parler du malheureux Veysière. Les

quelqu
au P.
bitants
a écrit
dont il
devait
Le
pouvoi
veillanc
conduit
coupabl
malheur
suivante
désertio
Mais il
saint Fra
Ordre.

Quelq
délicates
saine. N
M. Briar
Briand lu
Didace C
pel se hâ
Frères éta
et eu'ils é
pourrait é
que l'on s
lets, à ce
sérieusem
concours
de pasteur
Le P. C
sa mort, ar
sur cet éve

(1) Archiv

quelques lignes que celui-ci adressa par la « Gazette de Québec » au P. Crespel, aux Protestants, aux Catholiques, et aux habitants des paroisses qu'il avait jusque-là desservies, et ce qu'il a écrit en tête du registre de l'église anglicane des Trois-Rivières, dont il devint le premier pasteur, nous donnent l'impression que ce devait être un esprit léger, ambitieux et quelque peu mal équilibré.

Le P. Crespel employa, sans nul doute, tous les moyens en son pouvoir pour arrêter cet autre enfant prodigue; il poussa la bienveillance à son égard jusqu'à lui délivrer un certificat de bonne conduite dans le passé, espérant peut-être faire comprendre au coupable qu'il l'aimait encore et voulait le sauver. Rien n'y fit, et le malheureux partit pour l'Angleterre en 1767 et en revint l'année suivante, ministre anglican. En ces temps-là déjà si pénibles, cette désertion dut faire couler bien des larmes des yeux du P. Crespel. Mais il se rappela probablement cette promesse de Jésus-Christ à saint François, que les scandaleux ne persévéraient pas dans son Ordre.

Quelque chose de bien consolant, c'est de pouvoir constater la délicatesse des sentiments de notre Récollet envers l'autorité diocésaine. Nous en trouvons un reflet dans une lettre du P. Crespel à M. Briand, Vicaire Général, datée du 19 novembre 1761. (1) M. Briand lui avait fait savoir qu'il jugeait opportun de transférer le P. Didace Cliche de la paroisse qu'il desservait à une autre. Le P. Crespel se hâta de répondre qu'il partageait ses vues, que lui et ses Frères étaient entièrement à sa disposition dans ces temps difficiles et qu'ils étaient toujours prêts à se porter partout où leur ministère pourrait être utile. Tels sont bien les sentiments et les dispositions que l'on souhaite trouver dans le Commissaire Provincial des Récollets, à cette époque où la disette de prêtres séculiers se fit très sérieusement sentir en Canada, à cette époque par conséquent où le concours des religieux, dans l'administration des paroisses privées de pasteurs, devenait nécessaire à l'Eglise et aux âmes.

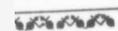
Le P. Crespel demeura à la tête de sa famille au Canada jusqu'à sa mort, arrivée en 1775. Nous n'avons rien découvert de nouveau sur cet événement, si ce n'est des notes manuscrites que M. l'abbé

(1) Archives de l'Archevêché de Montréal.

Mgr Berlioz,
s'arriverons

on se met-
ve
s. Veuillez
ent dévoué

F. M.
st venu au-
par étapes
ra chercher



écrit bien
nt le cœur
l'avons vu
la cession
aire sa fa-
vainqueur,
mais avec
vénéritiques.
e mention-
our notre
s enfants,
ite; il lui
ute, mais
sière. Les

Bois a insérées dans un exemplaire (1) de son édition des lettres du P. Crespel. Ces notes amplifient et corrigent le texte imprimé. Il écrit : « Etant tombé malade en sa cellule au couvent de Saint-Antoine de Padoue, de Québec, le bon Père se montra soumis à la volonté de la Providence. Bien des personnes lui apportaient des consolations, des entretiens encourageants et des espérances qui le soutenaient dans la lutte ; et ces consolations, le pieux enfant de Saint-François les recevait comme autant de marques de la bonté de Dieu à son égard. Le Seigneur, disait-on, se plaît à lui prodiguer ses consolations, comme les hérétiques se sont plus à lui prodiguer les mépris et les insultes. Sa patience inaltérable, sa douceur exemplaire, sa piété extraordinaire édifièrent jusqu'à la fin les personnes qui le visitèrent. Un grand nombre venaient se recommander à ses prières. L'humble Récollet les recevait tous avec affabilité, leur parlait du ciel, de l'éternité et leur rappelait que la vie n'est qu'un exil et que pour mériter les faveurs célestes, il faut non seulement savoir prier, mais aussi savoir souffrir. » Ainsi s'exprime Mr Bois, à qui nous laissons la paternité de ces détails, qui d'ailleurs sont tout-à-fait vraisemblables.

Le P. Crespel rendit son âme à Dieu le samedi, 29 avril 1775. Il avait 72 ans accomplis, dont 49 passés dans le sacerdoce et plus de cinquante en religion. Nous n'avons pas l'acte de sa sépulture ; une épitaphe composée alors et que nous allons mentionner, nous apprend toutefois que les funérailles eurent lieu le premier mai, sans indiquer le lieu où fut inhumé le corps de notre Récollet. M. Bois écrit d'abord que ce fut dans la chapelle Sainte-Anne de la Basilique ; mais dans ses notes manuscrites, signalées plus haut, il rectifie en disant que les restes mortels du P. Crespel furent déposés dans l'église de son Ordre à Québec. Voilà pourquoi l'acte de sa sépulture n'est point dans le registre paroissial de Québec ; il fut inséré dans le registre tenu par les Récollets et ce registre est encore pour nous à trouver, si toutefois cela est possible.

Le jeudi, 4 mai 1775, la « Gazette de Québec » contenait ce qui suit : « A l'imprimeur, vous obligerez plusieurs de vos pratiques en insérant dans votre prochaine l'épitaphe suivant sur le Révérend Père Emmanuel, Supérieur des Récollets, mort samedi dernier, au grand regret de tous ceux qui le connaissaient :

(1) Cet exemplaire se trouve au collège de Nicolet.

Suiva
toute la

Trois :
épitaphe,
de l'épita,
du présen
y peut tro

(1) M. Bo
semble pas le
ainsi d'après
tout en fais
reproduit « ex

*Hic jacet in tumulo celebrè virtute sacerdos,
Hic una gentis pectora juncta manent.
Semper amore Dei casus toleravit iniquos,
Protectorque simul pauperis ille fuit. »*

Suivait la traduction que voici qui ne rend pas, nous semble-t-il, toute la force des sentiments renfermés dans les vers latins :

« Ci-gît dans le tombeau un prêtre dont toujours
La vertu, la piété
Ont de tous ses travaux accompagné le cours ;
Qui, dans l'adversité,
Souffrit tout pour son Dieu et fut toujours l'appui
Des pauvres affligés ;
Nos cœurs dans la tombe volent en foule avec lui. » (1)

Trois semaines après, la « Gazette de Québec » publiait une autre épitaphe, en vers latins. On y lisait : « A l'imprimeur, vu la brièveté de l'épitaphe du R. P. Emmanuel, Récollet, dans votre Gazette du 4 du présent, insérez, s'il vous plaît, celle-ci dans votre prochaine, si elle y peut trouver place :

*Quis yacet hic ?
Emmanuel Crespel, Flandrinus, in urbe Duaca,
Natus, sed factus presbyter, hic, Quebeci,
Quo juvenis venit, Christi vigilantis Amici,
Sancti Francisci jam sibi veste data.
Is virtute prior, Quebeci, tunc Ordinis omnis,
In Canada merito fit caput ipse patrum,
Qui decus et lumen, qui laus et gloria fratrum,
Qui paupertatis dulce levamen erat,
Septuaginta binos annos jam clausit aprili
Viginti nona, sole nitente die ;
Inde, die et prima maii surgenda sepulta
Hic locus ossa fovet, spiritus astra tenet.*

(1) M. Bois, qui cite aussi ces vers, toujours sans en indiquer la provenance, ne semble pas les avoir transcrits d'après la Gazette. Le dernier vers français se lit ainsi d'après lui : « Nos cœurs vers sa tombe volent en foule avec lui. » Or, en note, tout en faisant remarquer que ce vers est défectueux dans sa forme, il déclare l'avoir reproduit « exactement », ce qui n'est pas, d'après la « Gazette de Québec. »

*Cætera nosse cupis, lector? tibi singula dicent
Candor et integritas Religioque viri.» (1)*

Ce qui peut se traduire ainsi : « Qui repose ici? Emmanuel Crespel, Flamand, né à Douai, mais devenu prêtre ici, à Québec, où il vint encore jeune, revêtu cependant de l'habit de saint François, cet ami vigilant du Christ. Au-dessus de tous par la vertu, il fut, à Québec, à juste titre, mis à la tête de sa famille religieuse au Canada, lui qui était l'honneur et la lumière, la louange et la gloire de ses Frères et leur douce consolation dans la pauvreté. Le 29 avril, vers midi, il termina ses 72 années, et le 1 mai ses ossements furent ensevelis dans ce lieu en attendant la résurrection, tandis que son âme est dans les cieux. Désires-tu en savoir davantage, lecteur? La candeur, l'intégrité et la piété de cet homme te révéleront tout. »

Aucune de ces épitaphes ne porte de signature. Elles n'en prouvent pas moins que la mort du P. Crespel créa un vide profond et causa de vifs regrets.

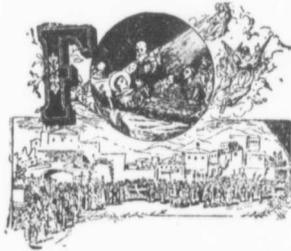
FR. ODORIC-M., O. F. M.



Chronique Antonienne



SAINT ANTOINE ET LA MORT



FRANÇOIS d'Assise avait quitté la terre le 3 octobre 1226. Cet événement rappela Antoine en Italie. En effet, notre Saint dut en sa qualité de custode de Limoges, se rendre au chapitre général qui allait se tenir à Rome pour l'élection du successeur du Séraphique Patriarche. Le Pape Grégoire IX, ami intime de saint François et protecteur dévoué de son Ordre, devait présider ce chapitre.

(1) J'ai remarqué que nous avons faite sur M. Bois au sujet de la 1^{ère} épitaphé, s'applique encore à la seconde, reproduite aussi par lui, mais avec des variantes : *in virtute*, pour *is virtute* — *hic caput*, pour : *fit caput* — *cætera noscere*, pour *cætera nosse*.

NTE

el Crespel,
où il vint
is, cet ami
à Québec,
da, lui qui
s Frères et
rs midi, il
t ensevelis
n âme est
a candeur,

n'en prou-
de profond
) F. M.

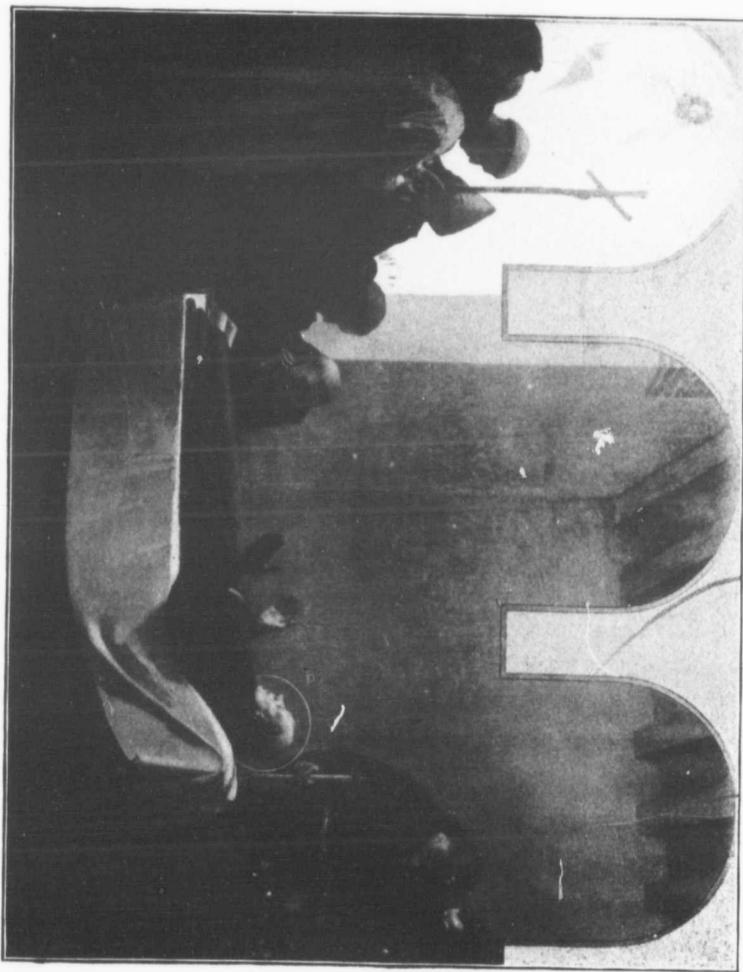


la terre le
ent rappela
notre Saint
de Limo-
général qui
l'élection
le Patriar-
protecteur

a 1^{ere} épita-
is avec des
tera nascere,

LA MORT DE SAINT ANTOINE

P. H. FLANDRIN



Antoi
chapitre
bien de
lui enjoi
quadrag
qu'on v
peuple à
opérées

Le ch
la tête d
ment so
trionale
plus salu
fut pas n
que Père
veillera :

De to
des dern
la premi
carême c
travaux
Sentant
mort, à
année de

Le 13
l'humble
faissa su
demande
Padoue.
n'osa pas
résidaïen
couvent

Ce fut
reçut ave
Jésus et
l'invitère
l'âme d'A
qui meur

Antoine arriva à Rome au commencement de l'année 1227 ; le chapitre n'allait se tenir qu'à la Pentecôte. Le Pape profita, pour le bien de la Ville éternelle, de la présence de l'illustre missionnaire et lui enjoignit de prêcher, dans les églises de Rome, les grandes stations quadragésimales. A peine cette prédication fut-elle commencée qu'on vint en foule pour y assister. Grand fut l'enthousiasme du peuple à la voix de saint Antoine, nombreuses furent les conversions opérées par sa parole apostolique.

Le chapitre général eut lieu le 29 mai 1227. Antoine y fut mis à la tête de la province de Bologne. Désormais l'Italie sera définitivement son champ d'action. Il évangélisera surtout la partie septentrionale de cette contrée, et partout sa parole obtiendra les effets les plus salutaires. Zélé pour la propagation de la gloire de Dieu, il ne le fut pas moins pour la conservation de l'héritage légué par son séraphique Père, et son zèle lui attirera bien des persécutions ; mais Dieu veillera sur son serviteur et le fera triompher de tous ses ennemis.

De toutes les villes de l'Italie, ce fut surtout Padoue qui profita des dernières années de la vie d'Antoine. Le Saint s'y rendit pour la première fois, peu après son retour de France ; il y prêcha le carême d'abord en 1228, puis en 1231. Ce fut au cours de tous ces travaux que la maladie commença à miner le saint Missionnaire. Sentant que sa carrière allait finir, il se rendit, pour se préparer à la mort, à l'ermitage de Campo San Pietro. Il était alors dans la 36^e année de sa vie, dans la 10^e de son ministère apostolique.

Le 13 juin 1231 Antoine s'efforçait de partager avec ses Frères l'humble repas servi par la charité des fidèles, quand soudain il s'affaissa sur lui-même. On l'étendit sur une pauvre paille ; sur sa demande, on se mit en devoir de le transporter sur-le-champ à Padoue. Arrivé aux portes de la ville, on le trouva si affaibli qu'on n'osa pas le porter plus loin. On s'arrêta dans un petit couvent où résidaient quelques religieux chargés de la direction spirituelle d'un couvent de Clarisses.

Ce fut là qu'on lui administra le derniers sacrements ; Antoine les reçut avec une foi et un amour dignes d'un séraphin. Ce fut là que Jésus et Marie se montrèrent encore une fois à leur fidèle serviteur et l'invitèrent au banquet éternel ; docile à la voix de l'Époux divin, l'âme d'Antoine s'élança vers les parvis célestes : Bienheureux ceux qui meurent ainsi dans le Seigneur !

Nous n'insisterons pas sur les faits qui suivirent la mort du Saint ; nos lecteurs les connaissent. Nous nous contenterons de remercier avec eux le divin Maître de toutes les faveurs accordées à saint Antoine. Avec eux, nous supplierons le grand Thaumaturge de nous obtenir la grâce de mettre à profit le temps que le Seigneur nous accorde sur cette terre, afin de participer un jour tous ensemble à la gloire dont il jouit dans le ciel. S. M.



POUR LE DENIER DE SAINT PIERRE



QUELQUES années avant la fin du second empire, le comte de Chambord se trouvait à Vienne, en Autriche, avec son secrétaire intime, le comte Edouard de Monti. Les dames de la haute société autrichienne avaient organisé une quête pour le denier de Saint-Pierre. La foule était grande autour des nobles quêteuses, et les pièces d'or se mêlaient dans leur bourse à l'obole du pauvre et à la pièce blanche de la petite

bourgeoise.

Un financier de Vienne, aussi mal élevé que riche, trouva l'occasion bonne pour faire montre de son esprit, de son éducation et de sa libre-pensée. Il s'approcha de la personne qui lui tendait sa bourse, tira ostensiblement de son portefeuille un billet de banque qu'il déploya avec une majestueuse lenteur ; puis saluant la quêteuse, il passa outre, alla droit à une pauvre femme qui mendiait à la porte extérieure de l'église et lui remit son billet en disant à haute voix :

— Tenez, ma bonne, ceci est pour vous. J'aime mieux donner aux pauvres qu'au Pape et aux cardinaux, qui n'ont pas besoin de mon argent.

La mendiante prit le billet en rougissant, se leva, et s'approchant

de la qu
tueusem

— Pe

Le fin
fus et fu
mendian
dissemer

Le br
arriva au
grandeur
informati
cathédral
conduite
de charit
de ses ye
rassasier

En ap
beauté d
larmes et
mendiant
tations, «
Cette pau
Elle s'éto
Quant à
En accep
faite à cet
semblait
réfléchir, p
l'affront.
faite : il l
plutôt que

Elle hés
du prince,
pourtant, à
enfants, c'é
qu'elle eût

Deux ou
un salon de

de la quêteuse qui avait tout vu et entendu, elle le déposa respectueusement dans sa bourse lui disant :

— Pour le denier de Saint-Pierre.

Le financier comprit qu'il avait manqué son effet, et s'éloigna confus et furieux d'avoir si mal placé son billet de banque. Quant à la mendiante, honteuse de sa témérité, elle s'était dérobée aux applaudissements des spectateurs et avait disparu dans la foule.

Le bruit de cette aventure se répandit rapidement dans la ville et arriva aux oreilles du comte de Chambord. Frappé de la foi et de la grandeur d'âme de cette pauvre femme, il fit prendre sur elle des informations. Comme elle était connue des gens de service de la cathédrale, on sut facilement son adresse. C'était une veuve d'une conduite irréprochable, infirme, chargée de famille et ne vivant que de charités. Quand l'émissaire du prince entra chez elle, il constata de ses yeux qu'elle avait à peine, ce jour-là, le pain nécessaire pour rassasier ses enfants.

En apprenant ces touchants détails qui rehaussaient encore la beauté de son sacrifice, le comte de Chambord fut ému jusqu'aux larmes et il pria le comte de Monti de se rendre aussitôt chez la mendiante pour lui porter un rouleau de mille francs avec ses félicitations. « Jamais mission ne me fut plus douce, racontait M. de Monti. Cette pauvre femme avait l'âme à la hauteur de celle de mon maître. Elle s'étonnait de la générosité du prince, de ses compliments. Quant à elle-même, elle trouvait son action toute naturelle. En acceptant le billet de banque du financier, après l'injure faite à cette grande dame, mendiante volontaire pour le Pape, il lui semblait qu'elle se fût associée à l'insolence du mal-appris, et sans réfléchir, par un instinct de chrétienne, elle avait couru réparer l'affront. Rien n'aurait pu la décider à garder une aumône ainsi faite : il lui eût semblé qu'elle volait le vicaire de Jésus-Christ, et plutôt que de se servir de cet argent, elle l'eût jeté au feu. »

Elle hésitait presque, l'admirable pauvre, à accepter l'offrande du prince, et à paraître ainsi recevoir le prix de son sacrifice. Et pourtant, à voir la misère de son logement, les haillons de ses petits enfants, c'était plus que le nécessaire, c'était la vie de toute la famille qu'elle eût refusée.

Deux ou trois jours après, le comte de Chambord se trouvait dans un salon de Vienne, près de deux archiducs. La conversation tomba

sur l'aventure dont il était question dans tous les rangs de la société, et les princes autrichiens, avec la légèreté de leur âge, se permirent quelques plaisanteries sur le désintéressement de la mendicante et sur le prix royal qu'elle en avait reçu.

Le petit fils de Louis XIV, se retournant vers eux, les reprit avec l'accent et l'air du grand roi :

« Je vous plains, mes cousins, leur dit-il de ne pas mieux comprendre la noblesse d'une pareille action. Pour moi, j'estime et je respecte cette pauvre femme à l'égal d'une grande dame, et si j'étais sur le trône, je lui eusse témoigné plus royalement encore mes sentiments pour elle. »



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



REV. P. PASCAL ROBINSON, O. F. M: THE GOLDEN SAYINGS of the Blessed BROTHER GILES OF ASSISI, *Philadelphia, the Dolphin Press*, 1907, in-16 de LXIII, — 141 pp.

« Il a existé de bonne heure chez les Frères Mineurs une école d'ascétisme, remarquable à la fois par une grande élévation de pensées et un tour vif et pittoresque dans l'expression. Sous le rapport de l'originalité, elle procède, on ne peut le nier, en droite ligne du saint fondateur lui-même. Le chef-d'œuvre du genre est assurément les dicta, ou pour les appeler avec les vieux compilateurs, les *aurea verba beati Aegidii Assisiensis* ». (1)

De ce bijou ascétique les savants Franciscains de Quaracchi (2) nous

(1) R. P. Van Ortoy, S. J. : *Analecta Boll.* t. XXIV (1905) p. 410.

(2) L'édition de Quaracchi est due, en grande partie, au R. P. Gisbert Menge, O. F. M. Il a publié l'année dernière une traduction allemande des Dicta aurea, avec une esquisse biographique du B. Frère Egide (Paderborn, Junfermann 1906, gr. in-12, de XVI-118 pp.

Cfr *Giuseppe Fratini*, O. F. M. Conv. : Vita del B. Egidio d'Assisi, Assise, Metastasio, 1898, in-16 de XVI-144 pp. — *Mgr Ant. Briganti* : Il Beato Egidio d'Assisi. Monografia. Naples, M. d'Auria 1898, in-16 de XII-356 pp.

Il suffit de renvoyer nos lecteurs à la magnifique prime de 1901, p. 269-328 pour la vie et les paroles du Frère Egide (les *Fioretti*.)

ont donné
(Quaracchi
dont notre
s'est empr
pensées or

Je suis l
mes plus s
choisies av
netteté qui
l'exactitude
explicative:
pages.

L'introdu
d'érudition
nale un por
Benozzo Go
falco.

Du reste,
travail d'ap
part) de fai
milieu socia
tionné l'évol
de perfectio
Séraphique
aprioristique
toire, mais c
son objective

LES COM
P. JEAN-BAI
primatur du

« La questi
due à l'intem
suivie parfois

D'autre pa
épouvantés de
un excès oppo
nelles les plu
sécurité de la

C'est pourqi
deux excès et
courants, était
gents et les pi

ont donné, il y a deux ans, une édition critique qui paraît définitive (Quaracchi 1905, in-16 de XX - 124 pp.) Le R. P. Pascal Robinson, dont notre *Revue* a loué à plusieurs reprises les remarquables travaux, s'est empressé de mettre à la portée du public américain cette mine de pensées originales, débordantes d'un ascétisme du plus précieux aloi.

Je suis heureux d'adresser au R. Père, de tout cœur et sans réserve, mes plus sincères félicitations pour son superbe volume. Les illustrations choisies avec goût sont d'une exécution parfaite; l'impression est d'une netteté qui ne laisse rien à désirer; la traduction très précise vise plus à l'exactitude qu'à l'élégance; de précieuses petites notes critiques ou explicatives sont égrenées avec une juste sobriété dans le sous-sol des pages.

L'introduction est un petit chef-d'œuvre d'exactitude historique et d'érudition vaste et compréhensive, qui nous donne de cette figure originale un portrait, en traits précis et individuels, comme le médaillon de Benozzo Gozzoli, dans les fresques de l'église de S. François de Montefalco.

Du reste, dans la pensée du R. P. Pascal, cette étude si fine n'est qu'un travail d'approche: il rêve en effet, (et ce n'est point présomption de sa part) de faire revivre sous nos yeux, S. François lui-même, situé dans le milieu social où il a vécu, et dans les ambiances morales qui ont conditionné l'évolution de sa pensée religieuse, et la réalisation de son idéal de perfection. Grâce à une critique avertie et loyale, il nous montrera le Séraphique Patriarche, non pas à travers le prisme de ces systèmes aprioristiques qui déforment la réalité et faussent la perspective de l'histoire, mais dans l'austérité dominatrice, dans l'irrésistible séduction de son objective beauté.

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

LES COMMENCEMENTS DU CANON DE L'ANCIEN TESTAMENT.
P. JEAN-BAPTISTE DE GLATIGNY, O. F. M. in 8 de 248 pp. avec l'*Imprimatur* du Maître du Sacré Palais. Rome, Desclée, 1906. Prix, 3 frs.

"La question biblique traverse de nos jours un état de crise aiguë, due à l'intempérance de l'hypercritique protestante et rationaliste, trop suivie parfois d'exégètes catholiques.

D'autre part, beaucoup de catholiques adonnés à l'étude de la Bible, épouvantés des négations radicales de la susdite critique, tombent dans un excès opposé et défendent avec acharnement les positions traditionnelles les plus insoutenables, dont l'abandon ne nuirait nullement à la sécurité de la cause catholique.

C'est pourquoi un livre qui saurait se tenir également éloigné de ces deux excès et apprécier à leur juste valeur les raisons de l'un et l'autre courants, était vivement désiré par les hommes studieux les plus intelligents et les plus sérieux. Tel est, sans aucun doute, le livre du P. de

Glatigny, lequel faisant de tous les livres de l'Ancien Testament un examen sommaire, mais soigneux, a réussi, avec solidité de raisons et de critique, à établir que ces livres, dans leur forme présente, sont postérieurs à la destruction du royaume israélite et qu'ainsi ceux qui les ont compilés sont différents des hommes dont ces lignes portent le nom et qui sont leurs véritables auteurs.

Cela explique les anomalies et les contradictions apparentes entre divers passages, et n'est pas opposé à l'inspiration de l'Écriture, puisque ceux qui rédigeaient, pour l'usage du peuple, les écrits sacrés de la nation juive, furent eux-mêmes inspirés de Dieu.

Comme on le voit, cette explication qui attribue *cuique suum* est de nature à débarrasser de bien des doutes l'esprit des catholiques studieux, en rétablissant l'accord de la foi et de la science."

(*Osservatore romano*, du 15 mai 1906.)



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Joseph Rioux, née Marie Moine, décédée le 13 février à l'âge de 66 ans, après 27 ans de profession.

— Mde Moïse Trudeau née Olive Sainte-Marie, décédée le 1^{er} mars, à l'âge de 72 ans, après 19 ans de profession.

— Melle Mathilda Drapeau, en religion Sr Saint-François, décédée le 28 février, après 14 ans de profession, à l'Hôpital Général des Sœurs Grises.

— Mde Clovis Leduc en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 12 février, à l'âge de 81 ans, après 30 ans de profession.

— Mde Vve Achille Michaud, née A. Brault, décédée le 6 février après plusieurs années de profession.

— Mde J.-G. Madore, tertiaire isolée, décédée le 26 juin 1906, à l'âge de 36 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Melle Méliana Savaria, en religion Sr Sainte-Claire, décédée à l'âge de 47 ans, après 10 ans de profession.

— Melle Eugénie Granger, en religion Sr Claire, de la fraternité de Saint-Jean d'Iberville, décédée en février dernier.

— **Fraternité de Notre-Dame des Anges.** — Melle Ophélie Tremblay, en religion Sr Benoît Labre, à l'âge de 64 ans, décédée le 12 février 1907 après 19 ans et 6 mois de profession.

Fervente Tertiaire elle se montra toujours fidèle à sa règle. Déjà sûre d'une mort prochaine, elle s'occupait toujours des intérêts des autres, ce qu'elle a fait toute sa vie. Elle ne savait que se dévouer, se sacrifier pour les siens, et être

charitable de la chapelle envers Marie

— **Fra** l'âge de 50 ans, après 10 ans de profession.

— **Fra** Hyacinthe âgée de 60 ans, après 10 ans de profession.

— **Mad** Thérèse d'Assise, décédée le 10 février, à l'âge de 50 ans, après 10 ans de profession.

A l'Hôtel Antoine de Sainte-Elisabeth, décédée le 10 février, à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

Fall-River Godefroy B. beth, décédée le 10 février, à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

Saint-H Saint-Jean-1

— Mde d'Assise, décédée le 10 février, à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

Sherbro Marie, décédée le 10 février, à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

Trois-R décédé en c profession.

— Mde V décembre 1906

Saint-Ep en religion S ans, après 6

Saint-Ra décédé le 24

Saint-Jos Roy, en relig 58 ans après

— Mde C Marguerite c ans de profes

Maskinon que, décédée Québec. —

charitable pour les pauvres, à l'excès. Depuis quinze ans elle était sacristine de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, et se faisait remarquer par sa piété envers Marie.

— **Fraternité Saint-Joseph.** — M. Maurice Boisvert, décédé à l'âge de 54 ans, après 16 ans de profession. Il était Discret de cette Fraternité.

— **Fraternité du Saint-Enfant Jésus.** — Madame Veuve Hyacinthe Legault née Célanie Wilson, en religion Sr Saint-François, âgée de 66 ans, décédée le 2 février 1907 après un an de profession. Elle était tertiaire isolée.

— Madame Félix Piché, née Azilda Gratton, en religion Sr Thérèse du Sacré-Cœur, décédée le 24 janvier 1907, à l'âge de 65 ans, après 10 ans de profession.

A l'Hôtel-Dieu. — Melle Mathilde Hachez, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 21 février après 10 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde I.-B. Binette, née Céline Desjardins, décédée le 8 décembre dernier, après plusieurs années de profession.

Fall-River. — Fraternité Immaculée-Conception. — Mde Godefroy Bourques, née Marie Girard, en religion Sr Marie Elisabeth, décédée le 17 février, à l'âge de 83 ans.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Jean Bussière, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 2 février après 6½ ans de profession.

— Mde Vve Anselme Gauvreau en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 14 février après 5 ans de profession.

Sherbrooke. — Mde Olivier Camirand, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 25 janvier, à l'âge de 87 ans, après 7 ans de profession.

Trois-Rivières. — M. Elie Roberge, en religion Fr. Narcisse, décédé en décembre 1906, à l'âge de 61 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Vve Edouard Ross, née Emilie Duval, décédée en décembre 1906, à l'âge de 73 ans, après 25 de profession.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde J. Lessard, née Marie Gadbois, en religion Sr Sainte-Antoinette, décédée le 31 janvier, à l'âge de 87 ans, après 6 ans de profession.

Saint-Raymond. — M. Ferd. Letarte, en religion Fr. Antoine, décédé le 24 février, à l'âge de 75 ans, après 2½ ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Jos. Bissonnette, née Démerise Roy, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 11 février, à l'âge de 58 ans après 5½ ans de profession.

— Mde Cyp. Morency, née F. Patry, en religion Sr Sainte-Marguerite de Cortone décédée le 1^{er} mars, à l'âge de 78 ans après 7 ans de profession.

Maskinongé. — Mde Thos Caron, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 9 février, à l'âge de 77 ans, après 13 ans de profession.

Québec. — Saint-Sauveur — Melle Emélie Bleau, en religion Sr

Saint-Antoine, décédée le 6 janvier, après 22 ans de profession.

— Mde Désiré Gaboury, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 31 janvier, après 18 ans de profession.

— Mde J.-B. Gignac, née Henriette Deslauriers, en religion Sr Saint-François-Xavier, décédée le 18 février, à l'âge de 88 ans, après 22 ans de profession.

— Mde Ls Boilard, née Elisabeth Bourget, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 13 février à l'âge 87 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Léon Saucier, née Caroline Boucher, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 19 février, à l'âge de 78 ans, après 22 ans de profession.

— **Fraternité du Saint-Sacrement.** — Mde Georges Martineau, en religion Sr Saint-Dominique, décédée en février après 13 ans de profession.

— Mde Olivier Giroux, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 28 février, après 14 ans de profession.

— Melle Caroline Chrétien, en religion Sr Saint-Bonaventure, décédée en février dernier après 10 ans de profession.

— **Saint-Roch.** — Mde Clovis Fecteau, née Alphonsine Valin, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 13 février 1907 à l'âge de 41 ans.

— Mde Magloire Chartier, née A. Saucier, en religion Sr Sainte-Rose de Viterbe décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 1^{er} mars 1907.

— Mde Eusèbe Renaud, née Philomène Moor, en religion Sr Marie Agnès d'Assise, décédée le 2 février, à l'âge de 65 ans.

— Mde Jos.-Ovide Pichette, née Maria-Mathilda Renaud, décédée le 7 mars à l'âge de 46 ans.

Saint-Jean d'Iberville. — Mde Esther Pichette, en religion Sr Sainte-Geneviève, décédée le 20 janvier, à l'âge de 89 ans, après 19 ans de profession.

Saint-Georges de Beauce. — Mde Vve Jos. Lessard, née Rosalie Gilbert, en religion Sr Sainte-Cécile décédée le 26 janvier, à l'âge de 79 ans, après 11 ans de profession.

Sorel P. Q. Mde Edouard Denis née Caroline Dauphinais, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 21 février à l'âge de 69 ans après 15 ans de profession.

— Mme Michel Lavallée, née Anastasie Boisclair, en religion Sr Saint-Michel, décédée le 4 mars après 6 ans de profession.

Saint-Pierre-les-Bequets. — Mde C.-B. Godin, décédée le 2 mars, après plusieurs années de profession. Cette fervente tertiaire fut une des premières abonnées à la *Revue*.

Longueuil. — Mde Toussaint Dubuc et Mde Frédéric Lussier, décédées après plusieurs années de profession; Mde Candide Dubois, novice.

Biddeford Me. — Melle M.-I. Lefèbre, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 13 février, à l'âge de 78 ans après 30 ans de profession.